



Le léopard

HISTOIRE ET FAMILLES DE GIRONDE



C.G.S.O.

Centre Généalogique du Sud-Ouest
1, place Bardineau - 33000 Bordeaux

N°26 - ANNÉE 2021

ISSN 1966 9518

Centre Généalogique du Sud-Ouest

Association loi 1901 n°2/09198 fondée le 15 octobre 1970

1 place Bardineau- 33000 Bordeaux

Téléphone 06 38 70 35 32

courriel : cgso-33@orange.fr

www.cgso-bordeaux.org

Président : Michel Girardot
Vice-présidents : Joël Bibonne, Jacques Deroche
Secrétaire Générale : Maité Barbe
Secrétaire adjointe et chargée de recherches : Huguette Laumet
Trésorier : Xavier Lavaud
Membres du Conseil : Mme Baheux, Mme Le Blanc, Mme Bodin

Permanences : Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Ateliers de paléographie

Animatrice équipe de formation : Anne-Marie Bareyt

Débutants : Le jeudi de 13h30 à 15h00

Confirmés : Le mercredi de 14h00 à 15h30

Confirmés : Le jeudi de 14h15 à 15h00

Entraide par internet : Le mercredi de 14h00 à 15h30

Se renseigner au secrétariat pour ces ateliers.

Autres ateliers

Aide aux recherches généalogiques (Huguette Laumet) :

Tous les 15 jours, le jeudi, de 15h00 à 16h30.

Se renseigner au secrétariat pour ces ateliers.

Cotisation annuelle : 34 euros, payable par chèque à l'ordre du CGSO.

Prix du bulletin au numéro : 10,00 euros port compris.

Coordinateur et responsable du bulletin : Joël Bibonne

Les articles publiés dans ce bulletin paraissent sous la seule responsabilité de leurs auteurs. La reproduction même partielle des textes publiés ne peut se faire qu'avec l'autorisation de l'auteur et du responsable de la publication.

Directeur de la publication : le président en exercice.

Photo de couverture : Dépôt de gerbe de Jean-Paul Casse et des maires de Varize et Civry, au monument aux morts des Girondins – Voir article de Xavier Lavaud : sortie à Tours du CGSO et de l'USA.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	p.2
Michel Girardot	
Le voyage à Tours du CGSO et de l'USA	p.4
Xavier Lavaud	
A la recherche des ancêtres	p.28
Huguette Laumet	
André de Vivonne, Grand-Fauconnier de France, capitaine des Gardes de la reine Marie de Médicis	p.33
Joël Bibonne	
La chocolaterie Saunion	p.48
Marcel-Marc Douyrou	
Le nouveau site internet du CGSO	p.51
Michel Girardot & Maité Barbe	
La jambe de Sarah Bernhardt	p.56
Jacques Deroche	
Venus d'ailleurs	p.59
Huguette Laumet	
Présentation des familles Alesme et Milius	p.63



Jean-Paul Casse nous a quittés le 26 avril 2021.

Cette nouvelle nous a tous sidérés, consternés et attristés.

A sa dernière participation de notre conseil d'administration, il nous était apparu tel égal à lui-même. Rien nous aurait laissé penser que la faucheuse nous l'aurait enlevé peu de temps après !

Homme d'exception par son savoir, son originalité, je l'avais surnommé en toute amitié « le Père Fouras ».

Il avait une compétence dans les domaines médiévaux, numismatiques, archéologiques et autres. Son absence laissera, pour nous, un grand vide comme pour les autres associations dans lesquelles il siégeait, notamment la Société d'Archéologie de Bordeaux et de celle de Mémoire de Guyenne qu'il fonda.



Entré en 1997 au CGSO, dont il fut président de janvier 1999 à janvier 2001. Jean-Paul Casse en fut l'un des administrateurs et animateurs par ses conférences et ses articles.

Il publia notamment avec Anne-Marie Bareyt en 2013, « le Dictionnaire français des abréviations paléographiques modernes et contemporaines », ouvrage remarquable qui aide fortement à la lecture des textes anciens.

Sa conférence sur les prénoms donnés aux nouveaux nés pendant la Grande Guerre m'avait surpris par sa singularité. Il en ressortait que le prénom Guillaume n'était plus guère donné aux enfants.... et pour cause !

Sa dernière grande contribution fut sa recherche exceptionnelle sur les Régiments Girondins



durant la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Atelier qu'il dirigea avec Mesdames Baheux, Bareyt, Le Blanc, Labatut, et M. Robine.

Il avait organisé un colloque qui devait se tenir le 18 septembre dernier à l'Hôtel des Sociétés Savantes. Pour les raisons sanitaires qui brident nos agissements, le colloque a été reporté à une date ultérieure qui sera déterminée par la levée du passe sanitaire.

Au mois d'octobre 2020, il avait organisé un déplacement sur les traces desdits régiments du côté de Chateaudun.

Xavier Lavaud nous retracera dans ce bulletin ce pèlerinage qu'il avait organisé.

Ce n'est pas sans émotion que nous lirons les souvenirs qu'il laissa.

Dans le bulletin du Mois Scientifique d'Aquitaine de Septembre-Octobre 2021, numéro 421/422, sont relatés les événements de sa vie d'éternel étudiant, de chercheur, de publiciste que je ne reprendrais pas ici. Je remercie l'Union Scientifique d'Aquitaine (USA) d'avoir recensé toutes ses publications précieuses pour la sauvegarde de sa mémoire.

Sa grande famille fut l'Union Scientifique d'Aquitaine qui regroupe toutes les associations siégeantes à l'Hôtel des Sociétés Savantes. Il en avait été élu président par deux fois, dont la dernière lors de la fin du mandat de Madame Marie-Hélène Maffre en 2021.

Ses obsèques religieuses eurent lieu à Bordeaux, à l'église de la Trinité (quartier du Grand-Parc), le 14 mai 2021,

Il fut entouré par les diverses associations dont nous-mêmes, pour lui rendre un dernier hommage en présence de son frère Michel Casse, à qui nous adressons nos condoléances très attristées et notre réelle sympathie.

L'année 2021 s'achève. Elle laisserait poindre une nette amélioration sur l'état sanitaire de notre pays. Tant mieux et espérons que si tout n'est pas tout à fait comme avant, que l'après sera mieux que le temps présent.

C'est mon vœu le plus cher que j'adresse à chacun et chacune de vous pour 2022.

Michel Girardot



Le voyage à Tours du CGSO et de l'USA

par Xavier Lavaud

*Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.*

Victor Hugo

L'année dernière, le CGSO et l'Union Scientifique d'Aquitaine ont organisé, les 17 et 18 octobre 2020, un petit voyage sur les traces des tirailleurs girondins de la guerre de 1870. Nous étions treize. Le déplacement par covoiturage a été préféré à des trajets d'approche en train complétés par un périple en car. C'était plus souple et nous n'étions pas assez nombreux pour amortir la location d'un car, même de petite taille.

Un an plus tard, ce n'est pas sans une certaine émotion que je rédige ce compte-rendu d'un séjour organisé par Jean-Paul Casse.

Après un rendez-vous fort matinal place des Quinconces, notre première étape a été la ville de Tours. On sait qu'après les défaites des premières semaines de la guerre, la capitulation de Sedan et celle de Metz, la chute de l'Empire et la proclamation de la République, la France a réussi à lever de nouvelles armées et à continuer plusieurs mois une guerre que les Allemands croyaient avoir terminée.

La préfecture a été le siège du gouvernement de la Défense nationale et aussi le casernement de la 1^{ère} compagnie des Francs-Tireurs de la Gironde. Jean-Paul Casse a évoqué la guerre de 70 dans les numéros de janvier-février 2019, de mai-juin 2019, de septembre-octobre 2020, de janvier-février 2021 et de mars-avril 2021, ainsi que dans le numéro 22 du Léopard.

Il aurait été dommage de ne pas profiter de notre présence à Tours pour visiter la cathédrale Saint-Gatien. Les fonds étant toujours difficiles à rassembler, elle n'a été vraiment achevée qu'au XVI^{ème} siècle, d'où ses tours Renaissance, alors qu'elle avait été commencée sous Saint Louis. Elle est longue de 97 mètres et la hauteur sous voûte est de 29 mètres, ce qui est relativement peu pour une cathédrale gothique. Elle n'en abrite pas moins de magnifiques vitraux et sculptures. A ce propos, on retiendra plus particulièrement l'émouvant monument des Enfants de France, à savoir Charles-Orland mort à 3 ans et Charles mort à 25 jours, tous deux fils de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. En tant que généalogistes, nous sommes bien placés pour savoir combien la mortalité infantile a pu faire des ravages autrefois.

Il ne reste pas grand-chose de l'ancienne abbatale Saint-Martin de Tours, mais la distance qui sépare la tour de l'Horloge de la tour Charlemagne nous donne une idée des dimensions de ce qui fut un des plus grands édifices de la Chrétienté. Malheureusement, deux siècles de manque d'entretien et la Révolution ensuite lui ont été fatals.

Il était alors temps de poursuivre notre route et de nous restaurer. Un pique-nique placé sous le signe du partage intellectuel et gastronomique nous réunit à l'entrée du village de



Monnaie. Non loin, on trouve une croix commémorative du combat du 20 décembre 1870 où s'illustra notamment le 2^e bataillon de la II^e légion des Mobilisés de la Gironde. Dès 1871, il a été décidé de construire un monument aux morts à côté de l'église Saint-Martin de Monnaie. Par contre la croix n'a été installée que dans les années 1980. Un programme chargé nous obligeait à prendre sans tarder la direction de Châteaudun.

Cette ville a souffert de destructions considérables à moins de 150 ans d'intervalle. En 1723, le feu prit dans une maison du faubourg Saint-Valérien. Il fit rage pendant deux jours et couva au moins cinq jours de plus. Plus de 1000 maisons furent détruites et près de 80% de la population se retrouva sans abri. La reconstruction de la ville fut confiée à Jules Michel Alexandre Hardouin (1684 – 1737), neveu de Jules Hardouin-Mansart. En ce temps-là on ne s'embarrassait pas trop d'expertises et de contre-expertises, et dès le début du mois de décembre, il publia un plan d'une grande rigueur géométrique, avec des rues se coupant à angle droit, encadrées cependant par deux rues en patte d'oie aboutissant à la place centrale. Curieusement, ce plan rappelle un peu celui de l'ancienne ville, mais le classicisme du règne de Louis XV rompt avec la fantaisie tortueuse des siècles passés.

A côté de belles collections ornithologiques et archéologiques, le Musée des beaux-arts et d'histoire naturelle de Châteaudun abrite une salle d'histoire locale où sont rassemblés des documents et souvenirs de la prise et du saccage de la ville par les Allemands le 18 octobre 1870.

Après la visite, nous étions attendus par les autorités au cimetière du Champdé pour une cérémonie d'hommage à nos combattants. Contrairement aux apparences ce ne sont pas les Prussiens mais c'est la foudre qui détruisit la chapelle du Champdé en 1878. La façade subsistante sert de portail monumental au cimetière.

La journée se conclut par un dîner au restaurant "La Bonne Adresse".

Le lendemain nous avons rendez-vous à la caserne Kellermann où un bivouac avait été reconstitué : tentes, soldats et cantinières en costumes d'époque, armes anciennes dont un superbe canon qui, hélas, ne valait pas ceux de la maison Krupp. Divers autres matériels s'y trouvaient aussi, dont des pompes à incendie (moins militaires mais bien utiles pour tenter d'éteindre les incendies allumés par les envahisseurs dans la mesure où ceux-ci n'avaient pas pris la "précaution" de les détruire).

Ensuite une cérémonie patriotique nous attendait place du Mail au monument de la Défense en présence des élus. Elle fut suivie par un défilé militaire et civil parti de la place du mail, faisant le tour de la place principale, nommée place du 18 octobre, et s'éloignant par la rue de la République. Derrière la musique, suivaient les porte-drapeaux dont deux zouaves, les secouristes de la Croix-Rouge, des élus dont le maire et d'autres maires de localités voisines,





quelques soldats, des cantinières, des civils de l'époque, notables en redingote et haut de forme, paysans en tenue de travail, le garde champêtre avec son chapeau et son tambour, etc. Il ne lui fallait qu'une centaine de secondes pour passer, mais ce défilé dégageait une ferveur extraordinaire sous un radieux soleil d'octobre. Plein de spontanéité et loin de certaines solennités un peu convenues, il représentait l'appropriation de son identité et de son histoire par la population, et ce, malgré un aspect hétéroclite, ou peut-être même en partie grâce à lui. Ensuite, un marché "d'époque" se tenait sur la place. Bien des commerçants étaient costumés comme en 1870.

Nous avons ensuite apprécié un déjeuner au restaurant "La petite vitesse". Espérons que ce nom n'a inquiété personne quant à la façon dont le service allait se dérouler. L'explication de ce nom vient de ce qu'il est situé tout près de la gare des marchandises, du côté opposé à la gare des voyageurs. Et autrefois, le régime économique du transport de marchandises par voie ferrée s'appelait petite vitesse par opposition au régime rapide appelé grande vitesse¹ dont les wagons étaient souvent acheminés par les trains de voyageurs. Et nous sommes donc partis sans retard en direction de Varize où nous attendaient les maires de cette commune et de celle de Civry, dévastées les 14 et 15 octobre 1870 et théâtre de combats le 29 novembre 1870.

Notre premier geste fut un dépôt de gerbe au monument commémoratif de Civry-Varize. Ensuite, nous visitâmes l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, puis la cour et le parc du château de Brissac alias de Varize sur les lieux mêmes du combat du 29 novembre 1870. Une autre gerbe fut déposée sur la tombe des Tirailleurs Girondins. Ce n'est qu'après une sympathique collation et avec un certain retard que nous reprîmes notre périple, mais l'accueil chaleureux des châtelains, de la population et de ses édiles valait bien que nous y passions plus de temps que prévu.

Il était donc grand temps de partir pour Loigny-la-Bataille où s'est déroulé le combat du 2 décembre 1870, auquel ont participé des Volontaires de l'Ouest et le 37^{ème} de marche formé à Bordeaux et parti le 15 octobre. Ce petit village abrite un musée de la guerre de 1870-1871. On y trouve de nombreux souvenirs, armes, uniformes. L'église Saint-Lucain lui est adjointe. Elle renferme de nombreux drapeaux et des plaques commémoratives, ainsi qu'un terrifiant ossuaire où ont été rassemblés les restes des soldats français tués. Ce ne sont que crânes percés de balles et os brisés. On aimerait mettre des noms sur ces malheureux et on aimerait faire leur généalogie pour les sortir de l'anonymat.

Le bourg de Patay était la base des Tirailleurs Girondins en novembre 1870. Un représentant du Souvenir français nous accueillit au cimetière pour nous montrer le monument

1. Dans son livre de souvenirs intitulé "Comment j'ai vu 1900", Pauline de Pange, sœur des physiciens Louis et Maurice de Broglie et descendante de Necker, évoque l'arrivée de la petite vitesse. Il s'agissait des bagages que la famille de Broglie faisait acheminer vers ses quartiers d'été par la petite vitesse, et qui arrivaient plusieurs jours après les voyageurs et leurs malles.



aux morts inauguré dès le 4 décembre 1871 en mémoire du combat du 4 décembre 1870. Des médailles commémoratives pouvaient être acquises pour un prix modique.

C'est à la nuit tombante que nous partîmes pour Coulmiers où les armées françaises connurent le 9 novembre 1870 un de leurs rares succès de cette guerre. Il fallut nous contenter de visiter le monument aux morts de 1870-1871 érigé en 1876 par l'architecte Coquart et restauré en novembre 2004. Une visite au cimetière nous a permis de voir le monument aux morts bavarois érigé en 1908. Il était alors temps de rejoindre Tours où certains d'entre nous avaient des trains à prendre, tandis que d'autres restaient un peu plus longtemps dans la région, notamment l'auteur de ces lignes qui en a profité pour visiter à Saumur l'extraordinaire musée des blindés qui vaut le voyage par la richesse de ses collections puis le château.

Mais après cette description de ce que nous avons vu pendant ces deux jours, il convient de faire quelques rappels historiques afin de replacer les faits relatés plus haut, et les lieux visités, dans le contexte de cette guerre.

Quelques mots sur la Prusse et sur les prémices de la guerre :

Dans son magistral ouvrage sur la Guerre franco-allemande (1870-1871), le Lieutenant-Colonel Rousset expose en détail l'enchaînement des événements depuis la bataille de Valmy, sévère humiliation pour la Prusse. On se rappelle les guerres napoléoniennes et notamment les batailles d'Iéna et d'Auerstedt qui virent l'anéantissement de l'armée prussienne. La paix de Tilsitt rendit au roi de Prusse une partie de ses possessions. L'avis des historiens est partagé. Certains considèrent qu'il ne fallait pas laisser passer l'occasion de rayer de la carte cette puissance belliqueuse. D'autres pensent qu'il eût mieux valu s'en faire une alliée. La probité politique et l'aversion pour la guerre du roi Frédéric-Guillaume en faisait une option raisonnable.

Quoi qu'il en soit, la Prusse pleine de rancœur et de rancune, et limitée à une armée de 40 000 hommes, constituait dans l'ombre une landwehr. Scharnhorst, Gneisenau et Massenbach, ce dernier moins connu faute d'avoir donné son nom à un cuirassé, constituèrent une puissante armée de réserve. Moyennant quoi, la Prusse disposait de 180 000 hommes en 1813 et de 264 000 en 1815 d'où les défaites de Leipzig et de Waterloo et entre temps la campagne de France en 1814. On se doute que ces succès réveillèrent les ambitions et les rêves d'hégémonie de la Prusse sur une Allemagne extrêmement morcelée². L'Allemagne épuisée par vingt ans de guerre aspirait à l'unité, comme remède à sa faiblesse. Le tsar Alexandre ne le permit pas.

2. On se rappelle une anecdote sur un poète allemand à qui son prince avait donné 48 heures pour quitter ses états. Persévérant dans l'insolence, il lui avait répondu : « Monseigneur est trop indulgent. Avec mon vélocipède un quart d'heure me suffira ». Authentique ou non, cette blague est révélatrice du morcellement de l'Allemagne de ce temps.



Le congrès de Vienne se contenta d'un moyen terme, la Confédération germanique, où les deux principales puissances, la Prusse et l'Autriche, se jalouaient et se contre-balançaient. Cet ensemble de 38 états (39 à partir de 1817) était fragile et inefficace pour les principaux intéressés, ce qui était probablement l'objectif du Tsar.

Pour atteindre son objectif d'hégémonie, la Prusse trouva un biais par les tarifs douaniers. En effet, à cette époque, les transactions commerciales à travers l'Allemagne étaient particulièrement difficiles du fait des innombrables frontières à franchir et des complications administratives et des retards qu'elles engendraient.

Prêchant par l'exemple, la Prusse supprima les barrières douanières entre ses diverses provinces puis invita les états de la Confédération à faire de même les uns à l'égard des autres. Ainsi, l'Allemagne, bien que politiquement divisée, pouvait devenir du point de vue commercial une seule et même nation³. Les peuples accueillirent cette proposition avec enthousiasme, les gouvernements furent plus réservés. Le traité ne fut proclamé qu'en 1854 pour une durée de 11 ans. Il englobait toute l'Allemagne mais pas l'Autriche. C'était le Zollverein (union douanière).

Pendant ce temps, la Prusse renforçait sa puissance militaire et ses écrivains préparaient l'opinion publique à la "mission historique" de la Prusse vis-à-vis de la patrie allemande. Ils présentaient aussi la France comme le principal obstacle à l'unité et demandaient le retour des provinces qui leur avaient été prétendument arrachées, comme l'Alsace et la Lorraine. Dès 1863, Bismarck jugea que le moment était venu d'essayer la machine militaire dont il disposait. La première occasion fut donc la guerre des duchés en 1864. A vingt contre un, l'Autriche et la Prusse écrasèrent évidemment le Danemark. Mais la Prusse refusa de céder à l'Autriche sa part de butin et absorba la totalité des conquêtes. La guerre entre la Prusse et l'Autriche était donc inévitable et elle déboucha d'une part sur l'éviction de l'Autriche des affaires d'Allemagne après sa défaite cuisante à Sadowa, d'autre part sur la prééminence de la Prusse désormais en mesure de dicter sa loi à l'Allemagne et annexant le Hanovre, la Hesse et le Nassau sans le consentement des populations. C'était aussi la rupture de l'équilibre européen.

Cela ne faisait pas l'affaire de la France, blessée dans son orgueil et sentant les menaces futures. Mais engluée dans l'expédition du Mexique, elle n'était aucunement en mesure d'intervenir. Les démarches officieuses auprès de Bismarck pour obtenir des compensations n'aboutirent à rien.

3. Cela ne fait-il pas penser au grand marché unique européen ? Pour l'anecdote je rappellerai la stupéfaction d'une amie allemande à qui nous avons expliqué ce qu'était l'octroi après qu'elle ait vu ce mot écrit sur un petit édifice non loin de la gare de la Teste. Comment un allemand peut-il comprendre que notre république une et indivisible ait pu se livrer à de tels usages alors que son pays a puisé son unité et sa puissance précisément dans la suppression de ce genre d'entrave ?



De ce côté-ci du Rhin, il s'ajoutait des difficultés intérieures avec un régime contesté par les libéraux et forcé à des concessions. Une partie de l'entourage de l'Empereur désirait qu'une guerre extérieure victorieuse vînt permettre au régime de reconstituer son autorité despotique. Il ne manquait qu'une étincelle pour embraser l'Europe occidentale. On en passa bien près avec l'affaire du Luxembourg.

Ce grand-duché appartenait à la maison d'Orange-Nassau mais il était rattaché à la Confédération germanique. En sa qualité de forteresse fédérale, Luxembourg possédait une garnison d'Autrichiens et de Prussiens. Après avoir dissout la Confédération germanique, la Prusse déclara maintenir sa garnison en vertu de traités particuliers. Pendant ce temps, la France négociait avec la Hollande la cession de ce grand-duché. Malheureusement le roi de Hollande crut prudent d'informer de ces tractations le ministre de Prusse à la Haye. Pour la Prusse il était inacceptable de céder à la France un ancien pays du Zollverein même avec l'accord des populations. On passa tout près de la guerre mais la France empêtrée au Mexique ne pouvait pas lutter. Le bon sens prévalut et la France suivit les conseils de prudence et obtint des garanties suffisantes. Le traité de Londres signé le 31 mai 1867 déclara la neutralité du Luxembourg, prescrivit le retrait des troupes prussiennes et le démantèlement de la forteresse.

Cependant la Prusse ne se satisfaisait pas du traité de Prague⁴ et s'irritait de l'insoumission des états du sud. Bismarck n'avait plus d'autre espoir qu'une puissante diversion exploitant le patriotisme. En somme il avait besoin d'une guerre contre la France. Mais il devait faire en sorte que la Prusse n'apparaisse pas comme l'agresseur. Ainsi, par le biais des traités d'assistance qui avaient été conclus, il pourrait bénéficier plus facilement de l'alliance avec les autres états allemands. Il restait à attendre l'incident, au besoin en le provoquant sans en avoir l'air, et à l'exploiter habilement. L'incident vint d'Espagne.

La dépêche d'Ems :

Les auteurs du pronunciamiento de 1868, qui avaient renversé Isabelle II, et le peuple espagnol ne voulaient pas proclamer la république. Le gouvernement provisoire voulait simplement un prétendant de bonne volonté. Les candidats ne manquaient pas, mais tous n'étaient pas également acceptables. On se décida à offrir le sceptre des Espagnes à un prince allemand, Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen né en 1835 et dont le frère Charles, né en

4. Le traité de Prague signé le 23 août 1866 met fin à la guerre austro-prussienne. Il met fin à la suprématie de la Maison d'Autriche sur le monde germanique. La Prusse annexe les duchés de Schleswig et de Holstein et place sous administration militaire les anciens états souverains alliés de l'Autriche, Hanovre, Nassau, Hesse-Cassel et la ville libre de Francfort. La Confédération germanique est dissoute. La Confédération de l'Allemagne du Nord regroupe les pays au nord du Main sous présidence prussienne. Les états du sud accèdent à une complète indépendance : Hesse-Darmstadt, Bade, Wurtemberg, Bavière, Saxe.



1830, régnait alors sur la Roumanie. Sans entrer dans les détails, on se contentera de mentionner que sa généalogie le rendait beaucoup plus proche de Napoléon III que du roi de Prusse.

Les négociations débutèrent dès mars 1869 mais se heurtèrent d'abord aux réticences du gouvernement prussien, réticences qui s'effacèrent en fin d'année. Ce n'est qu'en juin 1870 que le prince Léopold demanda au roi de Prusse son consentement qu'il lui accorda sans difficulté. Le nouveau roi devait être élu par les Cortès le 1^{er} août et devait faire son entrée solennelle à Madrid le 1^{er} novembre.

A Paris, après la conclusion pacifique de deux incidents récents⁵, on ne craignait plus une guerre prochaine. Seulement l'émotion causée à Paris par ces nouvelles fut prodigieuse tant on y redoutait l'arrivée d'un prince allemand sur le trône d'Espagne. L'ambassadeur de France, le comte Benedetti, demanda des explications et la réponse du gouvernement prussien, qui prétendait qu'il ignorait cette affaire et qu'elle n'existait pas pour lui, provoqua colère et stupeur. Il restait à s'adresser directement au roi de Prusse. Missionné pour cela par le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur devait donc demander au roi « d'intervenir sinon par des ordres, au moins par des conseils, auprès du prince Léopold, pour faire disparaître, avec les projets formés par le maréchal Prim sur cette candidature, les inquiétudes profondes qu'elle avait partout suscitées ».

Le roi Guillaume était à Ems, le comte Benedetti le rencontra le 9 juillet sans résultat, le roi considérant qu'il ne s'agissait que d'une affaire intérieure espagnole. Il est vrai que les déclarations imprudemment martiales du duc de Gramont devant la chambre le 6 juillet l'incitaient à ne pas avoir l'air de céder à l'intimidation. Deux jours plus tard le roi consentit à faire connaître au prince qu'il l'approuverait s'il envoyait en Espagne sa renonciation. Que ces termes diplomatiques sont subtils ! Les affaires s'arrangeaient à la satisfaction de tous, ou presque. Et dès le 12 juillet l'ambassadeur d'Espagne à Paris communiqua officiellement au gouvernement français la renonciation de Léopold, renonciation notifiée également au roi de Prusse le 13 juillet⁶.

Tout était donc perdu pour Bismarck ? C'était compter sans l'aveuglement du parti belliqueux français. Le 12 juillet, à la chambre, des députés demandèrent au gouvernement des garanties supplémentaires. Le 13 juillet, le comte Benedetti reçut à Ems une dépêche lui

5. Ces incidents étaient l'un le percement du tunnel du Saint-Gothard (finalement mis en service en 1882) et l'autre une offre de rachat de compagnies ferroviaires belges par notre Compagnie de l'Est qui déboucha sur un simple traité d'exploitation qui offrait à peu près les mêmes avantages du point de vue opérationnel.

6. Indépendamment des tensions que cela avait provoqué avec la France, c'était la sagesse même. En effet l'entorse commise par Ferdinand VII en faveur de sa fille et au détriment de son frère cadet est à l'origine des trois guerres carlistes dont la dernière n'avait pas encore eu lieu.



enjoignant de demander au roi de Prusse qu'il interdît à tout jamais au prince Léopold d'accepter la couronne d'Espagne si elle lui était offerte de nouveau. Cette insistance imprudente venait de la crainte que nos ministres avaient d'être renversés pour un manque de fermeté. Le roi fit répondre « qu'il avait consenti à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern, mais qu'il ne pouvait faire davantage ». Compte tenu des instructions qu'il avait reçues, le comte Benedetti ne pouvait que revenir à la charge et sollicita une entrevue qui lui fut refusée, le roi considérant que l'incident était clos.

La sagesse aurait commandé au gouvernement français de reculer. Au contraire, on laissa répandre dans Paris le bruit que notre ambassadeur avait été outragé par le roi de Prusse, ce qui était tout à fait faux. A vrai dire, l'excitation était similaire à Berlin. Et le 13 juillet, la Gazette de l'Allemagne du Nord publiait un télégramme dont le roi lui-même semblait être l'auteur. En fait elle n'était pas conforme au message rédigé par l'aide de camp pour informer le chancelier resté à Berlin. Bismarck lui-même l'avait soigneusement expurgé de tout ce qui pouvait expliquer pourquoi le roi refusait de rouvrir des négociations sur un fait au sujet duquel il s'était déjà prononcé. Il est généralement admis que cette dépêche falsifiée a déclenché la guerre. Mais compte tenu de l'échauffement des esprits, on peut se demander si Bismarck avait vraiment besoin de les échauffer encore plus par ce subterfuge pour se faire déclarer la guerre qu'il voulait. On laissera aux historiens le soin de se prononcer.

Le gouvernement français hésitait encore mais le conseil des ministres tenu dans la nuit du 14 au 15 au château de St-Cloud parvint à convaincre l'Empereur. Le maréchal Le Bœuf avait assuré qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre. Alors, le premier ministre, Emile Ollivier, rentra à Paris avec la déclaration des hostilités. Rien ne pouvait arrêter la mécanique infernale, pas même l'offre de médiation de l'Angleterre, poliment refusée par Emile Ollivier et acceptée avec reconnaissance par Bismarck, à condition que la France l'accepterait également, condition qui ne l'engageait à rien puisqu'il savait déjà que la France avait refusé la médiation. Du côté français, après quelques votes de crédits obtenus de la Chambre du 15 au 18 juillet, la déclaration de guerre fut remise au gouvernement prussien le 19 juillet.

Du côté allemand, Bismarck lançait la mobilisation de l'armée fédérale et mettait les états de sud en demeure d'exécuter les traités d'alliance⁷. A ce point du récit il convient de décrire sommairement les forces en présence.

L'armée française en 1870 :

Le 16 août 1869, le journal officiel de l'Empire faisait état d'une armée de 750 000 hommes

7. On sait que Louis II de Bavière n'avait aucune envie de faire la guerre à la France. Il aurait peut-être été en position de refuser si la Prusse avait été l'agresseur mais ce n'était pas le cas.



disponibles pour la guerre et de 600 000 autres dans la garde nationale mobile, conduisant à une France prête à toute éventualité et confiante dans sa force. En fait tout cela n'était pas si reluisant. L'armée active se montait théoriquement à 639 748 hommes. Mais en retranchant les indisponibles, notamment ceux qu'on ne pouvait distraire de tâches indispensables (par exemple la garde de l'Algérie), il ne restait plus que 350 000 hommes. Quant à la garde mobile elle n'était ni constituée, ni équipée, ni habillée, ni armée, ni instruite.

Sans entrer dans les détails d'une organisation défectueuse, on rappellera que les troupes étaient dispersées au petit bonheur la chance sur tout le territoire et dépendaient des commandements régionaux. Ainsi, pour constituer des corps d'armée il fallait assembler des unités venues d'un peu partout et qui passaient sous les ordres d'autres chefs qui ne les connaissaient que fort mal. Les désordres de la mobilisation de 1859 avaient montré ces insuffisances et on tarda à en tirer les leçons. Ce n'est guère qu'avec le maréchal Niel arrivé aux affaires le 20 janvier 1867 qu'on s'avisait de remettre en vigueur la permanence des corps d'armée qui avait été décidée par l'ordonnance royale du 17 mars 1788, et qui avait bien sûr été la règle lors des guerres napoléoniennes. Le maréchal Niel lança un gros travail de préparation d'une éventuelle mobilisation. Malheureusement, dans l'affolement général, ce cadre ne fut pas utilisé et on eut recours à l'improvisation comme d'habitude. Et ayant succombé aux suites d'une opération urinaire le 13 août 1869, le maréchal Niel n'était plus là pour veiller au grain.

Cette organisation précaire se doublait de qualités morales médiocres en moyenne. Chose étonnante, l'état militaire ne bénéficiait d'aucun prestige. D'ailleurs le remplacement et l'exonération permettaient à l'élite de la nation⁸ de se tenir à l'écart du métier des armes. Quant à l'Empereur, par la constitution, il était le chef suprême des armées. Cependant il n'exerçait pas vraiment ce commandement et on ne sentait pas une direction ferme et unique.

L'infanterie disposait de 115 régiments et de 24 bataillons regroupant théoriquement 300 000 à 350 000 hommes. En pratique, on ne disposait en temps de paix que de la moitié des effectifs. Il fallut donc rappeler ceux qui avaient été renvoyés dans leurs foyers. Une partie ne put rejoindre à temps. D'autres ne connaissaient pas le Chassepot. Ce fusil surclassait le fusil à aiguille Dreyse des Allemands. C'était probablement notre seule supériorité matérielle.

Chaque homme portait avec lui 90 cartouches. Mais pesant 30 kg, le barda était bien trop lourd. Au combat il fallait donc le déposer et le laisser à la garde de quelques sentinelles. Le

8. L'appel au service militaire n'était pas universel. Il ne concernait que ceux qui avaient tiré un "mauvais" numéro. Le système du remplacement permettait à ceux qui en avaient les moyens de payer un remplaçant. A partir de 1855, le système a été assoupli. Il suffisait désormais de verser dans une caisse dite de la Dotation de l'armée une somme qui servait à payer les primes de ceux qui, déjà sous les drapeaux, signaient un rengagement pour sept ans. Inutile de dire qu'il y avait bien plus d'exonérés que de rengagés. Et les agences de remplacement, toujours actives, fournissaient ce qu'elles trouvaient.



gros problème c'est qu'en cas d'insuccès on n'avait pas toujours le loisir de le récupérer. Les règlements de manœuvre étaient dépassés. Il manquait donc à nos fantassins le nombre et la science.

La cavalerie était constituée surtout de 63 régiments comportant chacun de 850 à 1000 hommes et presque autant de chevaux, du moins en théorie. Mais les restrictions budgétaires avaient amputé d'un bon quart cet effectif, et les chevaux n'avaient pas toujours l'endurance que doit avoir un cheval de guerre⁹. Et en pratique, à la déclaration de guerre, la cavalerie ne pouvait mettre en campagne que 31 500 chevaux. Considérant que l'effectif de la cavalerie doit être le cinquième de celui de l'infanterie, on voit que ce nombre était insuffisant. Ajoutons à cela que les chevaux étaient trop chargés : entre le cavalier, le harnachement et les armes et équipements, ils portaient environ 165 kg ce qui nuisait beaucoup à leur mobilité.

Mais le pire était dans la doctrine d'emploi. La fonction essentielle de la cavalerie est d'agir avec rapidité et de devancer l'armée pour la couvrir, la protéger et la renseigner, missions qu'elle avait remplies à merveille dans la Grande Armée. Engluée dans le formalisme et le décorum, rêvant de charges impétueuses, elle n'a pas rendu ces services-là et elle n'a pu que se livrer à des assauts héroïques, suicidaires et hélas stériles, comme elle avait fait si souvent dans l'histoire de France, notamment à Courtrai, Crécy et Azincourt. On est loin de l'incursion si téméraire, et décisive également, d'un certain Ferdinand von Zeppelin en Alsace¹⁰, qui deviendrait célèbre surtout par ses dirigeables.

L'artillerie comptait un peu moins de 1 000 bouches à feu, il en aurait probablement fallu 1 200 à 1 300 au moins. Le désordre de la mobilisation n'a permis aux corps d'armée de recevoir leurs unités d'artillerie que près de quinze jours après la déclaration de guerre.

Au moins depuis Charles VII, le matériel de l'artillerie française bénéficie généralement d'une excellente réputation au fil des ans. Mais en 1870, on était dans une sorte de passage à vide. Il existait trois types de pièces dépassées ou peu efficaces : le 4 rayé¹¹ (86,5 mm), le 12

9. Je suis un peu gêné en écrivant cela. Sans être vegan, on peut se préoccuper du sort de ces animaux et il existe dans le château de Saumur une plaque libellée ainsi : « Aux 1 140 000 chevaux de l'Armée française morts pendant la guerre mondiale 1914 - 1918 le musée du cheval reconnaissant juillet 1923 ».

10. Le 24 juillet 1870 le capitaine Zeppelin accompagné de six dragons dont trois officiers avait franchi la frontière près de Lauterbourg et s'était aventuré sur 48 kilomètres jusque vers Niederbronn. Le lendemain, se reposant dans une auberge de Schirlendorf, le détachement fut surpris par une patrouille. Un français et un allemand furent tués, les autres allemands furent faits prisonniers à l'exception de Zeppelin qui put ramener de précieuses informations sur l'absence de concentration de troupes françaises entre Lauterbourg et Woerth. Des plaques commémoratives du premier mort allemand et du premier mort français de cette guerre ont été posées dans le village.

11. Les rayures sont des cannelures hélicoïdales creusées dans l'âme du canon, elles servent à imprimer un mouvement de rotation du projectile autour de son axe, ce qui assure sa stabilité par effet gyroscopique et permet d'utiliser des projectiles de forme ogivale, et non plus seulement des boulets sphériques. Bien qu'imaginées dès 1742 elles ne sont apparues qu'un siècle plus tard.



rayé (121,3 mm) et le canon à balles ou mitrailleuse. L'excellent canon de 75 de la guerre suivante était encore loin. La mitrailleuse avait une portée insuffisante (1800 m) mais son effet sur le moral de nos troupes était formidable. Nos obus étaient équipés de fusées fusantes¹² qui en limitaient la portée à 2800 m. Il en résulte que postée généralement à 3000 ou 3500 m, l'artillerie allemande était hors de portée alors que la nôtre pouvait être atteinte par leurs obus à fusée percutante qui en déclenchait l'explosion à l'impact. Enfin on manquait de munitions et de chevaux. Quant à la doctrine d'emploi elle tenait plutôt du saupoudrage que de l'effet de masse et de la concentration des feux que pratiquaient les Allemands avec succès.

L'alimentation des armées en campagne peut reposer sur les ressources du pays ou sur des réserves judicieusement réparties. A vrai dire, les approvisionnements avaient été assez convenablement constitués mais la distribution était fort mal organisée. L'Intendance avait sa part de responsabilité mais l'insuffisance des moyens du train des équipages l'expliquait aussi. Enfin le service de santé pouvait être qualifié d'anarchique du fait de l'insuffisance de personnel, de l'inadaptation des moyens et du manque d'organisation.

Les armées allemandes en 1870 :

Dès 1860, l'armée prussienne disposait de 370 000 hommes sur le pied de guerre, de 100 000 hommes de réserve et de 150 000 hommes dans la Landwehr. Tout sujet prussien reconnu valide devait le service sans exception, ni remplacement ni exonération. Dès le temps de paix les corps d'armée étaient organisés comme ils doivent l'être en temps de guerre.

Le roi de Prusse était par la constitution le chef suprême de l'armée fédérale et il exerçait dans leur intégrité ses pouvoirs de général en chef. Il avait su s'entourer d'hommes remarquables comme le chancelier Bismarck et les généraux de Moltke et de Roon. Moltke était chef d'état-major depuis 1857. Son unique but était de faire de l'armée prussienne la plus efficace qui fût et il s'y appliquait avec méthode, n'attendant rien du hasard, ne négligeant rien des leçons de l'expérience, prévoyant tout à l'avance pour s'affranchir des surprises. Le général de Roon fut ministre de la guerre de 1858 à 1878, et c'est à lui que la Prusse doit la cohésion de ses armées d'origines parfois disparates au fil de ses conquêtes d'après 1866.

La médiocrité était soigneusement écartée du corps d'état-major. Les officiers étaient particulièrement conscients de l'importance de leur mission. On notera à plusieurs reprises que leur esprit d'initiative et de solidarité a permis de rétablir des situations bien compromises. La véritable force était constituée par les sous-officiers dotés d'une solide formation militaire. La carrière militaire assurait une position sociale prestigieuse et un bien-être inconnus dans les autres armées.

12. La fusée fusante est une mèche lente qui s'allume au départ du coup. Au bout d'un certain temps, elle provoque l'explosion de l'obus. Ce temps est celui que met l'obus pour parcourir 2800 m.



L'infanterie fédérale comptait près de 120 régiments et de 20 bataillons de chasseurs. Sans rien improviser elle pouvait mettre en campagne 358 000 hommes en première ligne et 117 200 hommes en seconde ligne. Elle était dotée du fusil Dreyse de 1841. Il avait semblé faire ses preuves en 1864 et 1866 mais sa portée était faible (600m contre 1800m pour le Chassepot) et sa vitesse initiale n'était que de 257 m/s¹³. Le fantassin portait sur lui 80 cartouches. La tactique aurait encore eu des progrès à faire mais elle bénéficiait quand même des leçons de la guerre et des enseignements de Napoléon.

Forte de 76 régiments, la cavalerie prussienne pouvait aligner près de 52 000 hommes et 67 000 chevaux. Elle était donc beaucoup plus nombreuse que la nôtre. Elle était plus instruite et plus habituée au service des reconnaissances qui est sa tâche la plus importante. Elle a cependant été médiocre, heureusement pour nous, dans la poursuite de nos armées battues, omettant de se mettre à leurs trousses et ignorant la direction qu'elles prenaient.

L'artillerie de campagne disposait d'un peu plus de 1400 canons. C'étaient des pièces modernes, en acier, à chargement par la culasse¹⁴. Il existait des canons de 4 (calibre 78,5 mm) et des canons de 6 (calibre 91,5 mm). Leur portée efficace dépassait 3000 m. Dans la pratique ils utilisaient surtout des obus ordinaires à fusée percutante, bien préférable à nos fusées fusantes bien que susceptible de ne pas fonctionner en cas d'impact sur un terrain trop mou. Les approvisionnements en munitions étaient beaucoup plus conséquents que chez nous.

Après des débuts mitigés en Bohême en 1866, les officiers surent mettre au point la tactique adéquate. Elle était placée au centre des colonnes, prenant part à la bataille par des tirs concentrés, se mettant en batterie le plus tôt possible, désorganisant les unités d'infanterie et réduisant au silence l'artillerie adverse.

Le corps de l'intendance était composé de fonctionnaires placés sous l'autorité du commandement. Le service de santé disposait d'effectifs et de moyens en rapport avec ses besoins. Quant au train, en cas de mobilisation, il était capable de se déployer de façon appropriée, récupérant une partie des effectifs de la réserve et de la Landwehr. Les énormes besoins de chevaux étaient couverts par le système du recensement et de la réquisition, plus

13. On peut s'interroger sur la signification de si grandes portées et sur la précision du tir à de telles distances. En 1975, lors de mon instruction militaire il n'a jamais été question de tirer au fusil à plus de 200 m et je n'ai jamais entendu parler de tir au fusil à plus de 500 m. Selon les normes de notre époque la vitesse de 257 m/s est plus celle d'une balle de pistolet, d'ailleurs relativement lente, que celle d'une balle de fusil qui serait plutôt de 700 à 800 m/s voire plus. Cela étant, les armes et les poudres du XX^e siècle n'ont pas grand-chose à voir avec celles de 1841 ni même de 1870.

14. La maison Krupp aurait proposé à la France d'acheter de tels canons soulevant l'indignation des deux côtés du Rhin. Les Français qui croyaient dur comme bronze à l'excellence de leurs armes s'étaient sentis humiliés. Plus lucides, les Allemands s'étaient inquiétés de la livraison d'aussi bonnes armes à un voisin susceptible de devenir un ennemi. On en était resté là.



tard adopté par la France. Dès 1861, les transports par voie ferrée avaient été soigneusement préparés. Les magasins avaient été constitués et approvisionnés depuis longtemps.

La Landwehr comprenait les hommes de 27 à 32 ans qui avaient passé sept ans dans l'armée d'active ou sa réserve. Sa mission était de garder le territoire mais le gouvernement pouvait les employer pour compléter les effectifs des armées de campagne. Son effectif était de 168 000 hommes avec 216 bouches à feu.

Cette description des forces allemandes se limite jusque-là à l'Allemagne du Nord. Il faut y ajouter les forces des états du sud, Bavière, Wurtemberg et grand-duché de Bade.

Par sa personnalité, la Bavière tenait plus de l'Autriche que de la Prusse et les relations entre ces deux états allemands n'étaient pas exemptes de tiraillements¹⁵. Quoiqu'il en soit, la Bavière avait copié l'organisation prussienne dès 1867. Son armée pouvait aligner 64 000 fantassins et cavaliers et 192 canons. Les troupes de dépôt se montaient à 20 000 hommes et 48 canons. A côtés de fusils un peu anciens de type Podewils, on trouvait de trop rares Werder à chargement par la culasse, modèle adopté en 1869 et bien supérieur au Dreyse prussien.

Le Wurtemberg apportait 21 400 fantassins et cavaliers avec 54 canons. Les troupes de dépôt comptaient 5200 hommes et 12 canons. Le Wurtemberg avait adopté le fusil Dreyse et les canons Krupp.

Le grand-duché de Bade s'était rallié beaucoup plus facilement à la Prusse que la Bavière et le Wurtemberg. Il avait 19 800 hommes et 54 canons auxquels s'ajoutaient les troupes de dépôt fortes de 3450 hommes et 6 canons.

On voit donc que sur presque tous les points, nombre, tactique, armement, formation même, les forces allemandes surclassaient les forces françaises. Et pourtant les nôtres donnèrent bien du fil à retordre malgré leurs faiblesses. Pour rendre compte des mérites des combattants auxquels nous avons rendu hommage en parcourant les champs de bataille où ils se sont illustrés, il paraissait nécessaire de décrire les forces en présence, et la façon dont elles étaient organisées.

La mobilisation :

La mobilisation consiste à faire passer les forces du pied de paix, où elles n'ont que des effectifs et des moyens réduits, au pied de guerre, où elles se complètent des personnels et des matériels qui leur sont nécessaires pour entrer en campagne. La concentration consiste à

15. Il se pourrait que 150 ans plus tard cet antagonisme n'ait pas tout à fait disparu. Ressemble-t-il à celui qui oppose les parisiens et les provinciaux ?



transporter sur la base d'opérations les troupes mobilisées.

Du côté français, la mobilisation décidée, les réservistes se rendaient au chef-lieu du département où ils étaient formés en détachements. Ils rejoignaient alors les dépôts de leurs régiments respectifs pour y être équipés, habillés et armés. Pour des raisons qui échappent au sens commun, les dépôts n'étaient pas toujours à proximité immédiate de leurs régiments. Par exemple, celui du 86^{ème} de ligne (infanterie) stationné à Lyon n'était pas à Lyon mais à Saint-Malo. Le dépôt qui était à Lyon c'était celui du 98^{ème} stationné à Dunkerque. Celui du 13^{ème} de Béthune était à Romans, celui du 16^{ème} de Sétif était au Puy et ainsi de suite. Et comme le recrutement ne se faisait pas toujours dans la région où se trouvait un régiment, mais un peu partout dans l'Empire (par exemple en partie dans le Finistère pour le 86^{ème} déjà cité, on comprend que la mobilisation présentait quelque ressemblance avec le mouvement brownien. Un exemple, extrême probablement, est celui d'un détachement du 53^{ème} parti de Lille le 18 juillet 1870 pour rejoindre Belfort via Gap, arrivé à Orléans le 11 octobre et incorporé dans le 27^{ème} de marche bien après que le 53^{ème} ait disparu.

Il n'y a pas grand-chose à dire du côté allemand. Tout était prévu depuis longtemps et cela fut ponctuellement exécuté. Il ne fallut que sept jours environ pour mettre l'infanterie sur le pied de guerre. Pour la cavalerie il fallut environ dix jours et onze pour l'artillerie dont la mobilisation était un peu plus complexe. Mais dès le 3 août tout était en place.

Les débuts de la guerre :

Le plan français de 1868 prévoyait qu'une partie de l'armée franchirait le Rhin à Strasbourg et se jetterait entre les états du nord et ceux du sud tandis qu'une autre bousculerait les Prussiens sur la Sarre. La jonction avec les Autrichiens se ferait du côté de Nuremberg et on marcherait vers la Prusse. Enfin un corps de débarquement se porterait vers les côtes de la Baltique. Cela nécessitait une mobilisation rapide, en quinze jours, et le concours franc de l'Autriche. A vrai dire Napoléon III n'y croyait guère et le plan prévoyait une armée à Strasbourg passant le Rhin pour séparer le nord et le sud, une autre à Metz suivant la première et une troisième à Châlons pouvant se porter sur Metz ou Nancy selon les circonstances. Le projet de débarquement sur la Baltique était maintenu. L'objectif était de contraindre les états du sud à la neutralité et d'obtenir l'alliance de l'Autriche et de l'Italie encouragées par nos succès. Ce projet était hasardeux compte tenu du désordre dans lequel se faisait la mise en place des troupes. Et puis, dès le 1^{er} août, la lenteur de la mobilisation ne permettait plus de se lancer dans une offensive face à des forces allemandes déjà beaucoup plus nombreuses. Il ne restait plus qu'à essayer de défendre le territoire. Quant au secours éventuel de l'Autriche et de l'Italie, il ne fallait plus y compter. Au contraire, l'Autriche ayant fait connaître sa neutralité, la Prusse n'avait plus besoin de troupes de ce côté-là pour assurer sa sécurité.



Pour les Allemands, l'objectif définitif était Paris. Le premier objectif était de trouver la principale armée française et de l'attaquer là où on la trouverait. Le but était de couper les communications avec Paris et de la refouler vers le nord. Diverses éventualités avaient été étudiées en fonction des mouvements possibles des armées françaises, notamment en cas d'attaque sur Sarrelouis.

Les premières semaines de la guerre :

On a vu qu'il avait fallu renoncer rapidement à porter la guerre en Allemagne. Il y eut cependant une reconnaissance offensive sur Sarrebrück les 2 et 3 août. Menée sans objectif bien définie, elle ne permit pas de connaître les positions prussiennes. La première partie de la guerre dura du 15 juillet au 4 septembre avec la chute de l'Empire. Les 250 000 hommes et les sept corps qui formaient l'armée française furent répartis le long de la frontière de Belfort à Thionville. Ils ne purent pas opposer une résistance efficace aux trois armées allemandes totalisant 400 000 hommes.

L'armée du prince royal de Prusse, le futur Frédéric III¹⁶, entra en Alsace, surprit et écrasa à Wissembourg une division isolée (4 août). Il battit à Frœschwiller (6 août) l'armée de Mac-Mahon qui se replia sur Châlons-sur-Marne. En Lorraine Steinmetz rejetait sur Metz le corps d'armée du général Frossard battu à Forbach (6 août) et forçait les 3^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} corps avec la garde à se concentrer dans cette ville sous le commandement du maréchal Bazaine. Steinmetz essaya en vain de les entamer (bataille de Borny, 14 août). Mais l'armée de Frédéric-Charles de Saxe, cousin du prince royal de Prusse, franchit la Moselle à Pont-à-Mousson, remonta ensuite vers le nord et réussit, après deux jours de combats sanglants et acharnés (Gravelotte le 16 août et Saint-Privat le 18 août), à occuper la route de Verdun et à bloquer les Français dans Metz. Mac-Mahon, établi au camp de Châlons, où il fut rejoint par Napoléon III, reçut du nouveau ministre de la guerre, comte de Palikao, l'ordre d'aller délivrer Bazaine par le nord, et de prendre les Prussiens entre deux feux. Il se vit bientôt pris de flanc et poursuivi par les armées des princes royaux de Prusse et de Saxe en marche sur Paris. Le 30 août, le 5^{ème} corps était surpris et battu au passage de la Meuse à Beaumont. Le 31 août, Mac-Mahon débordé se voyait forcé de rétrograder sur Sedan. Le 1^{er} septembre, il livrait une bataille qui se terminait par l'investissement complet de ses troupes. Le 2 septembre, Napoléon III dut capituler et fut fait prisonnier avec 86 000 hommes. Bazaine avait vainement essayé de percer (combats de Noisseville et de Servigny), il se renferma dans l'inaction¹⁷ et capitula le 27 octobre avec 173 000 hommes.

16. Il s'agit du futur Frédéric III qui n'allait régner que 99 jours, du 9 mars au 15 juin 1888, emporté par un cancer du larynx. Il était aussi le père de Guillaume II mais ceci est une autre guerre.

17. Rien à voir avec la dynamique défense de Belfort sous le commandement du colonel Denfert-Rochereau. Faut-il voir une facétie dans le fait qu'à Paris la place Denfert-Rochereau se trouve à la barrière d'Enfer ? La même question se pose à Bordeaux avec la place du capitaine Dutertre qui est au point le plus haut de la rue Judaïque.



Les Allemands croyaient à la fin prochaine de la guerre. Pour eux, la résistance de Paris ne durerait que quelques semaines. Ils comptaient d'ailleurs sur le manque d'approvisionnements, la démoralisation de la population et de la garnison et sur les mouvements populaires. Paris résista quatre mois et demi, immobilisant 200 000 allemands et permettant aux armées de province de se constituer. Après les désastres de Metz et de Sedan, les armées régulières de la France se limitaient à sept régiments d'infanterie et dix de cavalerie.

Seul le 13^{ème} corps avait échappé au désastre. Formé trop tardivement il avait eu pour mission de se porter sur Mézières pour gêner l'armée du Prince royal marchant vers Sedan. Proche de Mézières il n'eut d'autre choix, comme le lui avait ordonné le gouvernement, que de revenir vers Paris, qu'il atteint le 9 septembre, servi par quelques erreurs des Allemands que le général Vinoy sut exploiter avec hardiesse et habileté.

A Paris, des rumeurs annonçant la perte d'une grande bataille et la captivité de l'Empereur avaient commencé à se répandre. Le 4 septembre, Gambetta proclama devant le Corps législatif la fin de l'Empire. Dans les circonstances du moment, l'Empereur étant prisonnier, et l'émeute aidant, il n'y avait probablement pas d'autre possibilité. Ce n'en était pas moins une sorte de coup d'état parlementaire. La république fut ensuite proclamée et un gouvernement de Défense nationale fut constitué. Pendant ce temps l'Impératrice quittait les Tuileries aidée par le Prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche et le Chevalier Nigra, Ministre d'Italie.

Les troupes affectées à la défense de Paris étaient très nombreuses mais très hétérogènes. Les éléments les plus solides étaient 14 000 marins qui avaient commencé à arriver dès le 7 août pour la défense de certains forts. L'infanterie comptait deux corps d'armée, les 13^{ème} et 14^{ème} forts d'environ 25 000 hommes chacun. En y ajoutant diverses unités, on arrivait à près de 80 000 fantassins mais on n'y comptait qu'entre le quart et le tiers de véritables soldats.

La cavalerie comptait 5000 cavaliers. L'artillerie finit par compter 124 batteries (en principe on trouve 6 canons par batterie). Voilà pour l'armée active.

La garde nationale mobile comptait 115 000 hommes provenant de divers départements. Beaucoup d'entre eux ne virent jamais le feu. Les officiers étaient élus par leurs soldats ! La garde nationale, sorte de milice citoyenne, se montait à 60 000 hommes lors de la déclaration de guerre. On jugea utile de la renforcer jusqu'à 350 000 hommes. Ces troupes, pour la plupart désordonnées et indisciplinées, ne furent d'aucun secours.

Enfin, à de rares et très méritoires exceptions près, les Corps francs ne jouèrent aucun rôle militaire notable.

Dès le 19 septembre, le blocus de Paris et de sa proche banlieue était en place. Le combat



de Montmesly le 17 septembre n'avait pas permis de l'empêcher. Il est hors de propos de narrer en détails le siège de Paris. On se bornera à citer dans un premier temps les combats de Châtillon (19 septembre), Villejuif (22 et 23 septembre), Chevilly (30 septembre), Bagneux-Châtillon (13 octobre), la Malmaison (21 octobre), du Bourget (28 et 30 octobre).

Ce n'est pas le propos de cet article de relater les difficultés logistiques des Allemands et la lassitude qu'ils éprouvaient face à la résistance des Parisiens, dont le sort était certainement moins enviable que le leur, soumis qu'ils étaient à un blocus hermétique. La destruction du tunnel de Nanteuil et la résistance de Toul et de Soissons empêchaient encore l'arrivée des trains d'approvisionnement directs.

Les forces dont disposait la capitale atteignaient plus de 420 000 hommes, du moins en théorie, car à y regarder de plus près, on ne pouvait compter que sur 105 000 hommes pour faire campagne. Mais la nouvelle de la victoire de Coulmiers (9 novembre) incita à tenter une percée vers le sud pour rejoindre l'armée de la Loire. Malheureusement les batailles de Villiers (29 novembre) et de Champigny (2 décembre) ne permirent pas de percer. On connaît la suite avec l'échec de Buzenval (19 janvier), la proclamation de l'empire allemand dans la galerie des glaces le 18 janvier et enfin l'armistice conclu le 28 janvier.

Il nous faut donc quitter Paris pour parler entre autres de cette armée de la Loire et de la façon dont la France, apparemment vaincue après les désastres de Sedan et de Metz, avait réussi à continuer le combat.

La continuation du combat en province :

Allah, qui me rendra ma formidable armée ?

Victor Hugo, les Orientales

Après Sedan, Napoléon III a-t-il pensé à ce vers de son plus farouche opposant ? Il semble résumer fort bien la situation.

Le 19 septembre, alors que les armées allemandes achevaient d'encercler Paris, 813 000 hommes avaient envahi notre territoire et l'Allemagne disposait encore de 350 000 autres hommes.

Le vice-amiral Fourichon, délégué au ministère de la marine et à celui de la guerre par intérim se trouvait face à une tâche impossible. Et pourtant, selon certains historiens dignes de foi, l'effort qui a été accompli à ce moment surpasse celui de l'An II qui a laissé une trace si profonde dans nos mémoires.

De l'armée active, il ne restait que 15 000 fantassins, 6800 cavaliers, 1500 artilleurs et



moins de 700 sapeurs. Les troupes de dépôt étaient plus nombreuses. En définitive, l'armée régulière comptait 180 000 hommes. On doit y ajouter diverses troupes comme la garde nationale mobile ou encore la classe 1870 mise en route en octobre 1870, les corps francs et divers réservistes. Le total s'établissait quand même à 915 000 hommes.

Mais on manquait singulièrement de matériel et il fallut en importer d'un peu partout. A la fin de la guerre il existait 89 modèles d'armes différents. La misère était bien plus grande du côté des munitions avec seulement 2 millions de cartouches en magasin à la date du 17 septembre et on n'était capable d'en produire que 3 millions par mois. Le reste du matériel, équipement, habillement, campement, manquait tout autant. Du 10 octobre au 2 février la Délégation de Tours a réussi à lever 600 000 hommes avec 1400 canons constitués en 12 corps d'armée. Elle a trouvé 1 500 000 fusils et s'est procuré plus de 41 000 chevaux.

Les combats au sud-ouest de Paris :

Les instructions données au 1^{er} corps bavarois le 8 octobre prescrivaient « de dégager complètement le pays, à l'ouest jusqu'à Chartres, au sud jusqu'à Orléans, d'occuper cette ville, et, si les circonstances le comportaient, de poursuivre en direction de Tours. »

La perte d'Orléans, le 11 octobre, fut pour l'armée de la Loire un échec sérieux. La 22^{ème} division prussienne qui avait participé à la prise d'Orléans devait rejoindre la III^{ème} armée occupée au siège de Paris. Elle devait au passage disperser les bandes de francs-tireurs signalées aux abords de Châteaudun et de Chartres qui inquiétaient les arrières des armées assiégeant Paris. Les avant-gardes de la 22^{ème} division avaient été refoulées les 10 et 14 octobre aux gardes nationaux de Varize et de Civry. Pour continuer la progression, il avait fallu s'emparer de ces deux villages (15 octobre), qui furent incendiés (respectivement 74 et 53 maisons) tandis que huit civils étaient massacrés.

Châteaudun :

Quant à Châteaudun, la ville était occupée depuis le 29 septembre par un bataillon de 700 francs-tireurs de Paris commandés par le comte Ernest de Lipowski. C'était une troupe résolue et disciplinée redoutée des Allemands. Il se trouvait aussi 115 francs-tireurs de Nantes, 50 de Cannes et 335 gardes nationaux de Châteaudun, mais il n'y avait pas d'artillerie et les défenses se limitaient à 28 barricades. Les forces allemandes se montaient à environ 6000 fantassins, 2000 cavaliers et 36 canons.

Le 18 octobre vers 11h15, le régiment de hussards à l'avant-garde de la 22^{ème} division fut accueilli par une fusillade partie d'une ferme en bordure de la route. Une batterie à cheval vint canonner cette ferme et la voie ferrée, sans grand succès semble-t-il. Le général de Wittich fit avancer quatre batteries, l'une au nord-est, de l'autre côté de la gare, non loin de la future



caserne Kellermann. Les trois autres étaient disposées au sud de la ville. La canonnade commença dans le but de réduire ce que les Prussiens considéraient comme un repaire de bandits. Elle dura six heures. Pendant ce temps les 1200 défenseurs tenaient. Vers six heures du soir une barricade céda et puis d'autres encore. Lipowski ordonna la retraite, prématurément peut-être. Mais une partie de la troupe continua le combat, menant même une ultime contre-attaque sur la place vers sept heures et demie. A dix heures et demie, les derniers combattants du capitaine Ledeuil se retiraient par le faubourg Saint-Jean au nord-ouest de la ville (route de Nogent-le-Rotrou).

Immédiatement, les Prussiens se livrèrent au pillage, enfonçant les portes, brisant les fenêtres, se ruant dans les habitations et prenant tout ce qu'ils convoitaient, maltraitant les habitants. Ils finirent par mettre le feu, faisant ainsi plus de dégâts que les obus et la bataille. Partis le 20 octobre, ils reviendraient en décembre. Le bilan humain fut particulièrement lourd. Côté français on dénombra 33 tués dont 19 combattants et 11 civils asphyxiés dans les incendies, 40 blessés et 68 prisonniers dont cinq mourraient en captivité. Chez les Prussiens il y aurait eu une centaine de tués et blessés. Les conséquences sur la population allaient être lourdes : en 1870, l'Hôtel-Dieu enregistra 2072 admissions et 133 décès contre 830 malades et 60 décès en moyenne. Les dégâts furent très importants, 235 maisons furent détruites dont 12 seulement par les obus. Ils ont été évalués à 5 millions de francs. On se rappellera plus particulièrement l'hôtel du Grand Monarque qui fut incendié après le dîner de 70 couverts servi le 18 octobre aux officiers. Le général Wittich eut la "bonté" de remercier les patrons en leur recommandant de partir au plus vite avec ce qu'ils avaient de précieux avant d'incendier le bâtiment, tout comme ils incendièrent les auberges du Bon Laboureur et des Trois Pastoureaux. L'Hôtel de la Place fut vidé de 3000 bouteilles. Est-ce de cette exaction que vient l'expression « encore une que les Prussiens ne boiront pas » que l'on prononce encore parfois après avoir vidé une bonne bouteille ?

Coulmiers :

Fin octobre, la situation paraissait un peu figée. Les Allemands se heurtaient régulièrement à des groupes de gardes nationaux ou de francs-tireurs qui les empêchaient d'évaluer avec précision les forces françaises et leurs intentions. Début novembre, l'armée de la Loire avait pour objectif de reprendre Orléans. Vers le 8, le général bavarois von der Tann qui occupait cette ville ne pouvait plus douter d'une attaque imminente. Il quitta Orléans en y laissant un régiment d'infanterie, deux escadrons et deux canons. Le 9 novembre, les armées françaises réussirent à chasser les troupes ennemies groupées autour de Coulmiers. Malheureusement, le succès n'a pas été exploité. Les manœuvres de débordement de l'ennemi n'ont pas été menées avec suffisamment de rigueur et de fermeté. Quant à la poursuite de l'ennemi en retraite, elle ne fut qu'à peine entreprise et les Bavarois échappèrent au désastre que leurs erreurs pouvaient leur faire redouter. Les pertes sont très difficiles à évaluer. Du côté



bavarois, elles seraient de l'ordre de 1500 hommes dont plus de 700 disparus. Du côté français on peut les évaluer aux alentours de 1800 tués et blessés¹⁸.

Varize (bis) :

Très préoccupé des dangers qu'il voyait poindre à l'ouest de Paris, l'état-major allemand avait constitué une subdivision d'armée (Armee-Abteilung) destinée à s'opposer aux tentatives de secours qui pouvaient venir du sud-ouest. Elle était commandée par le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin et avait pour mission de se porter entre l'Eure et le Loir. Il n'est pas utile de décrire les opérations auxquelles elle a participé avant le combat de Varize. Le 28 novembre, elle avait fini par cantonner entre Bonneval et Châteaudun. Après une journée de repos bien nécessaire, le grand-duc avait repris le mouvement vers Janville dès le 29. Il s'agissait d'effectuer une marche de flanc à allure rapide devant le front des 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} corps. Cela aurait pu être très dangereux si le général d'Aurelle avait attaqué. Ce ne fut pas le cas mais le 29 au matin, le 1^{er} corps bavarois rencontra sur la Conie, à Varize les francs-tireurs de Lipowski qui essayèrent de lui barrer le passage, sans succès. La majeure partie des francs-tireurs put se retirer mais une compagnie de Girondins, embusquée dans le parc de Brissac, ne fut pas prévenue de la retraite et continua à soutenir une lutte disproportionnée. Après trois heures de défense héroïque, la petite troupe (110 francs-tireurs girondins et quelques parisiens), à bout de munitions, décimée et entièrement cernée dut mettre bas les armes. Elle avait perdu 47 hommes dont 10 tués. « Le général von der Tann eut l'âme assez basse pour faire fusiller sur place une dizaine de ces braves gens ». Un siècle et demi plus tard, c'est une chose très impressionnante que de voir cette paisible rivière et de parcourir ces petits chemins où les nôtres ont fait preuve d'un héroïsme inouï face à des troupes terriblement supérieures en nombre.

Loigny :

Le 1^{er} décembre 1870, sur les injonctions de Gambetta, le général d'Aurelle de Paladines, à la tête de l'armée de la Loire, entreprend de marcher, à partir d'Orléans, sur Paris pour forcer les Prussiens à lever le siège. Il est prévu que les troupes parisiennes du Général Ducrot effectuent conjointement une percée en direction de Fontainebleau, point de convergence des forces françaises. L'armée de la Loire rassemble 170 000 hommes d'origines hétéroclites, mal formés, mal encadrés, mal armés et mal équipés, étalés sur une ligne de plus de 80 kilomètres au nord d'Orléans, face à 140 000 Allemands, militairement supérieurs à tous points de vue, occupant la Beauce à une trentaine de kilomètres plus au nord.

La bataille de Loigny livrée le 2 décembre fait suite au combat de Villepion livré la veille et

18. Pour l'anecdote on retiendra aussi que le général von der Tann y perdit son chapeau et sa voiture. Ces trophées devinrent la propriété de l'épouse du général Chanzy.



au cours duquel deux brigades de jeunes troupes, exposée au feu pour la seconde fois seulement, avaient chassé de leurs positions des troupes aguerries aussi nombreuses qu'elles.

Les reconnaissances n'avaient pas été faites avec la rigueur nécessaire et nos soldats avaient bivouaqué sans feu par une nuit glaciale¹⁹. L'affaire, commencée dans des conditions pas trop mauvaises commençait à devenir difficile en milieu de journée, notamment du fait de l'arrivée de renforts allemands dont la contre-attaque enferme le 37^{ème} régiment de marche dans le village de Loigny, verrouillant ainsi l'offensive française. Le 37^{ème} tenait le cimetière de Loigny et la brigade Bourdillon tenait Villepion. C'est à ce moment qu'intervient le général de Sonis avec une partie du 17^{ème} corps d'armée. Il comprend la gravité de la situation et se lance avec 800 hommes à l'attaque de Loigny, enlève la ferme de Villours par une charge de 1200 mètres. Mais le général de Sonis est blessé, la jambe gauche fracassée²⁰. Les zouaves pontificaux (que la république préfère appeler les Volontaires de l'Ouest) commandés par le colonel de Charrette, digne petit-fils du héros vendéen fusillé à Nantes en 1796, continuent leur marche sur Loigny²¹ mais sont délogés par les dernières réserves du général de Tresckow. Partis 300, les Volontaires de l'Ouest laissent sur le terrain 18 officiers et 198 soldats, les mobiles des Côtes-du-Nord 110 hommes, les francs-tireurs de Tours et de Blida, 4 officiers et 58 hommes. Quant aux défenseurs de Loigny ce n'est qu'à six heures et demie qu'ils mettent bas les armes à bout de forces et de munitions. Le village n'est plus qu'un monceau de ruines, couvert de cadavres et de blessés.

La conclusion de la journée du 2 décembre contrastait tragiquement avec celle d'Austerlitz 65 ans plus tôt. Il ne fallait plus espérer faire la jonction avec les troupes de Paris. L'armée de la Loire, trop dispersée et démoralisée était dans une situation inquiétante face aux Allemands qui se préparaient à attaquer.

Patay :

On aimerait raconter la bataille du 18 juin 1429 au cours de laquelle le redoutable corps des archers de l'armée anglaise subit un désastre dont il ne se releva pas. Napoléon fut moins heureux 386 ans plus tard jour pour jour. Mais nous sommes en 1870.

19. Les Français se passaient souvent de feux pour éviter de se faire repérer. Les Allemands ne prenaient pas cette précaution.

20. Il passa une nuit glaciale sur le champ de bataille, la tête appuyée sur son harnachement, et ne put être secouru que le lendemain. Il fallut amputer sa jambe gauche et son pied droit, gelé, y échappa de justesse. On peut se demander comment il a pu survivre dans de telles conditions par une température qui serait descendue à -20°C. Pour l'anecdote, on peut mentionner que ce fervent chrétien, et franc-maçon "défroqué", avait été en poste en Algérie et avait appris l'arabe pour mieux comprendre les populations locales. Mort en 1887, il repose dans la crypte de la nouvelle église de Loigny.

21. Sous la bannière du Sacré-Cœur, alliance non pas du Trône et de l'Autel mais de la République et de l'Autel...



Patay était occupé par la brigade de cavalerie de Tucé soutenue par les francs-tireurs Lipowski et deux des bataillons du 75^{ème} mobiles, le troisième étant à Lignerolle, et renforcée par une centaine de cavaliers arabes, volontaires venus d'Algérie. Avec Boulay et Bricy, Patay fait partie de ces combats perdus qui ont accompagné le repli de l'armée de la Loire et qui ont prélué à la reprise d'Orléans par les Allemands, ville qu'on n'était plus en mesure de défendre, et qu'ils occupèrent cruellement du 5 décembre au 16 mars, date de la conclusion de la paix.

Monnaie :

On s'abstiendra de narrer la réorganisation des troupes survivantes de cette première Armée de la Loire en deuxième Armée de la Loire sous les ordres du général Chanzy. On passera sur les combats livrés jusqu'au 20 décembre, date du combat de Monnaie.

Le 19 décembre un détachement du X^{ème} corps allemand avait atteint Château-Renault et poussé son avant-garde jusqu'à Villedômer à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Tours. Ses patrouilles de cavalerie se heurtaient à des avant-postes français à Monnaie. Le 20, les Allemands continuèrent leur route mais furent arrêtés par des forces sérieuses au sud de Monnaie. Ils se déployèrent, firent enfler la grande route par le feu de deux canons et refoulèrent nos mobilisés. Un régiment de uhlans, les prenant ensuite à revers par l'aile droite, y jeta quelque désordre. Mais des soutiens postés à hauteur de Champaigné, donc tout près de Tours, leur permirent de résister jusqu'à ce qu'une batterie ennemie vint les débusquer. Le régiment de uhlans voulut charger encore, mais le sol détrempé l'obligea à se former en colonne sur la route. Il allait atteindre nos soldats en retraite quand ceux-ci, se retournant, l'accueillit par une grêle de projectiles qui brisa son élan. D'autres escadrons tentèrent de tourner l'aile gauche par Notre-Dame-d'Oé mais furent vigoureusement contenus. Cette affaire nous coûtait 300 hommes hors de combat et une centaine de prisonniers tandis que les Allemands avaient perdu une centaine d'hommes. Mais elle contribua à dissuader les Allemands à pousser plus avant vers Tours.

Epilogue :

Un deuxième voyage était prévu dans les environs du Mans en mai 2021. Il n'a pas pu avoir lieu à cause de divers obstacles dont la fermeture des restaurants et surtout le décès de notre collègue Jean-Paul Casse. Aura-t-il lieu en 2022 comme cela a été annoncé ? Ce pourrait être le prétexte à un autre article décrivant quelques opérations militaires et se concluant par le traité de Francfort, le versement de cinq milliards de francs, dont le pays s'est à vrai dire plutôt bien remis, et la perte de l'Alsace-Moselle que nous avons pleurée jusqu'en 1918. On ne peut qu'être consterné par l'état d'impréparation de notre armée. Rares étaient ceux qui en étaient conscients et en juillet 1870, il était bien tard pour y remédier. On ne peut qu'être émerveillé par le sursaut qui a suivi Sedan et Metz. On peut regretter que le maréchal Bazaine n'ait pas



tenu plus longtemps afin de fixer autour de Metz des troupes qui sont devenues disponibles dès la fin du mois d'octobre pour s'opposer aux armées françaises nouvellement constituées.

Il serait présomptueux de chercher à refaire l'histoire et de chercher si après le 4 septembre il était encore possible de "bouter le Prussien hors de France" par une meilleure coordination de nos actions. En lisant le livre de Léonce Rousset, on peut penser que cette continuation de la guerre après le 4 septembre n'a permis que de gagner un peu plus de gloire, mais sans résultat probant. Il se pourrait bien que, près de 70 ans plus tard, le Maréchal Pétain se soit rappelé cette continuation qui n'a rien changé (hormis peut-être la conservation de Belfort) et en ait conclu qu'il fallait cesser le combat, au soulagement d'une grande partie de la population. Il ne s'agit ni de l'excuser, ni de le condamner mais ses souvenirs d'adolescent de 14 ans l'ont peut-être influencé. Il s'est peut-être rappelé aussi les pillages, exactions et crimes sur lesquels Léonce Rousset reste discret mais auxquels on a assisté à Châteaudun et à Varize. On aurait grand tort de juger les faits du passé avec la sensibilité de notre époque mais, bien que courte, la guerre de 1870-1871 a été particulièrement cruelle, au moins pour les Français, préfigurant parfois ce qui allait se passer dans les régions envahies lors des deux guerres mondiales²². Il serait bien étonnant que revienne le temps du sang et de la haine et nos relations avec l'Allemagne ont fort heureusement beaucoup évolué. On remarquait d'ailleurs une gerbe au ruban noir, rouge et jaune au pied du monument de Châteaudun²³.

Bibliographie :

On trouve sur Internet de nombreuses informations sur les chefs, les combattants, les opérations, même sans recourir à Wikipedia. Cette guerre a peut-être laissé plus de traces sur la "toile" que dans nos manuels d'histoire. Du côté du papier, on pourra se reporter à "Châteaudun, de l'incendie à la Belle Epoque, deux siècles d'urbanisme" qui était en vente au quartier Kellermann lors de notre passage. Ceux qui veulent en savoir beaucoup plus se reporteront aux quelques mille pages au format B4 du magistral ouvrage du Lieutenant-Colonel Rousset "Histoire générale de la guerre franco-allemande (1870-1871)" que j'ai abondamment exploité, plagiant parfois certains passages. Pour ceux qui n'auront pas la chance de trouver un exemplaire en papier, la bibliothèque Gallica peut être une solution de secours. On pourra aussi lire "La débâcle" d'Emile Zola. Ce livre a été très critiqué parce qu'il présentait les armées française comme particulièrement inefficaces au grand dam des Français bien sûr mais aussi de certains allemands qui trouvaient que leurs mérites étaient minimisés. Cela étant, il ne semble pas qu'il minimise la combattivité et même l'abnégation des nôtres ni leurs souffrances.

22. A cet égard nos dragons de Noailles ne se sont pas tellement mieux comportés sous Louis XIV comme en témoigne un de nos chants : Ils ont incendié Coblenz, les fiers dragons de Noailles, et pillé le Palatinat.

23. Du point de vue économique, il n'en va pas toujours de même et qui aurait imaginé la mainmise de l'industrie allemande sur l'industrie automobile britannique ? On se rappellera le rachat de Rolls-Royce par BMW, voilà à quoi mène le renoncement.



A la recherche des ancêtres

par Hugnette Laumet

Suite à la construction de la ligne de chemin de fer Bordeaux- Cette (1855 à 1862) et grâce aux nombreux relevés de Naissances, Mariages et Décès à Sète de 1853 à 1898, effectués et communiqués par Serge Vinon, nous avons constaté que beaucoup d'habitants de Sète étaient Girondins ou le sont devenus...

Pour plus de renseignements (dates, lieux, etc) nous contacter : cgso-33@orange.fr

Acte à Cette		Nom 1	Nom 2	Acte en Gironde	
N		ANGREMY Marie-Louise			D
N		ARCENS Jean-Baptiste			D
N		ARNAUD Emile			D
	D	AUBERT Marie		N	
	D	BALLION Pierre		N	
N		BALSAN Jeanne			M
N		BALSAN Paul Joseph			M
N		BARBARON Jean Albert Gaston			D
N		BARBIÉ Sylvestre			M
	M	BARBIÉ Félix	MICHAUD Marie Lantière	N	
	D	BARRÉ Jean		N	
N		BASTID Louise Corinne			D
	M	BATAILLER Pierre Adrien	RAYMOND Marie	N	
N		BAUDOT Louis Ernest			M
N		BEFFRE Lucie Léonie			D
	M	BERNARD Pierre	RIEUNAUD Antoinette Françoise	N	
	M	BERNARD Pierre	SAGNARD Anaïs Marie	N	
	D	BERNARDET Pierre (demeure à Bx)			
N		BESSIL Jérôme			M D
N		BIAN Martin			D
	D	BIDON Arnaud		N	
	D	BLLLEY Jeanne		N	
	N	BLAZY Marie			M D
	N	BLIN Etienne			M
	N	BOMBONNEAU Anaïs Adolphine			M
	M	BONNETON Jean Marie Denis	MICHAUD Marie	N	
	D	BOQUER Lucien	Garde mobile de la Gironde		
N		BOSC Jules Léon Gabriel			M
	M	BOUBÉE Firmin (parents à Bx)	GOUDARD Elis. Adrie. Alexandrine		
	M	BOUNY Pierre	DEMOUTIER Clémence (par. en Gde)		



Acte à Cette		Nom 1	Nom 2	Acte en Gironde		
	M	BOURDACHE Jean Ulysse	TISSEYRE Jeanne Eulalie	N		
	M	BOURDIOL Edouard Charles Henri	BUCAU Jeanne Marie	N		
	M	BOURRILLON Hippolyte	PAUVERT Marie	N		
	M	BOUSQUET Pierre	RAMONDÉ Marie-Amélie			
	M	BOYER Raymond	MERLET Magdelaine	N		
		D BRAQUEHAYE Marguerite		N		
		D BYSE M. Louise Julie Gab. Amélie		N		
N		CABANEL Joséphine				D
N		CABANEL Marguerite Gabrielle				D
N		CABARDOS Jean				D
N		CALVY Augustine				D
		D CANDELON Marie		N		
N		CARLES Thérèse Elise Augustine			M	
		D GIBERT Jean Gustave		N		
	M	GIROU Antoine Henri	LANUSSE Marie	N		
		D GLEIZES Marie Louise		N		
N		GOUDARD Elisabeth Mathilde				D
N		GOUDARD Jules Philippe Pascal				D
N		GRAND Mathilde Louise			M	D
N		GRAND Claire Léonie			M	
		D GRANDJEAN Hyacinthe		N		
N		GRIGNET Henri Louis Marie Gaston				D
	M	GUIBBERT Antoine	BARTHEZ Jeanne	N		D
N		HAYS Julia Yvonne		N		
N		HÉRAIL Frse Henr Joséphi Mathilde				D
	M	HERBUTÉ Jean-Pierre	FOULON M-Anne (mère à Arcachon)			
	M	HILLARET Bernard	LEBRÈRE Marie (parents dcd à Bx)	N		
	M	HONORÉ Pierre	VERLAGUET Victorine Euphrasie	N		
N		ISACK Marie				D
N		JEAN Marius			M	
N		LABURTHE Pierre		N		
		D LACOSTE Jean		N		
		D LACOSTE Pierre		N		
	M	LACOSTE Pierre	RIÈGE Jeanne	N		
	M	LAFOND Louis	PELLAT Jeanne Marie	N		
		D LAGREIZE Jean	Garde mobile de la Gde			
		D LANCRY Denis Amédée		N		
	M	LASSALLE Joseph Marie	TRÉMOLIÈRE Elise		M	
N		LAVERGNE François Georges				
	M	LAVERGNE Antoine	PAUVIF Marie	N		
	M	LÉOTARD Arnaud	GILLES marie Clémence	N		D



Acte à Cette		Nom 1	Nom 2	Acte en Gironde		
	M	LESPÈS Antoine	DARMAGNAC Marie	N		
N		LESPÈS Julie Françoise				D
N		LESPEZ-MÉRIC Julie Françoise				D
	D	LESPINE jean Emile		N		
N		LÉVY Emile Abraham			M	D
	D	LIET Pierre		N		
	M	LOISSAU Daniel Léonce	CHALENTON Anna	N		
	M	LUC Jacques	CHEVALLIER Marie	N		
	D	MAISONNAV E Théodore Pierre			M	
N		MASSERANO François			M	
	M	MASSONAUD JeanPierJoseph Justin	DUBRÉ Elisabeth Marguerite		M	D
	D	MAURICE Jean		N		
	D	MAURIN Elisabeth		N	M	
N		MAURY Marie-Jeanne				D
N		MAYET Joseph Gaston			M	
	M	MICHEL Eugène Nicolas	ESPÉLAN Marie			D
N		MIR Fanny Elisabeth Louise				D
N		MIR Paul Pierre François			M	
	M	MIREAU Henri Adolphe	LACAVE Rose Agnès	N		
	D	MOCO Rose		N	M	
	M	MONTAUDON Jean	JEAN Elisabeth	N		
	D	MOUMAS Victoire		N		
	D	NAMUR Hilaire		N		
	M	NEGUELOUART Bertrand (mère à Bx)	VILLE Marie Mélanie			
	D	OUY BELLILE Marie		N	M	
N		PAILLISSÉ Joseph François Jacques			M	
N		PALMADE François				D
	D	CARROU Pierre Gustave		N		
	M	CASTANDET Jean	VIGNAU Philippine	N		
	M	CHAMU Georges	LAURENT Marie	N		
	D	CHATEAU-CHAUBERT Louis Jean		N		
	D	CONTE Louis Alexandre		N		
	M	CHAUVIN Edo.Fr.Joseph (par.X Bx)	BROUE Antoinette			
N		CHAVAN Marie Fernande Madelaine				D
	D	CLÉMENT Bernard		N		
	M	COLONIEU Frédéric Charles (à Bx)	MAFFRE Marie Isabelle Adélaïde			
N		COMBE D'ALMA Marie Thérèse			M	D
	M	COMBET André	GATIMEL Julie		M	D
	D	COMBETTE Eugénie		N		
N		CORNIER Euphrosine Marie				D
	M	COUTURES André	BAUMES Louise Marie	N		
N		DAILLE Eloi Sylvain Victor				D



Acte à Cette		Nom 1	Nom 2	Acte en Gironde		
N		DAILLE Marie-Louise			M	
N		DASTUGUE Joséphine			M	D
	M	DAUDE Emile	CLAPIER MartheBlancheFernande	N		
	D	DELABARRIÈRE Jeanne Rose		N		
N		DELMAS Louis			M	
	M	DEMOUTIER AdolpheChar.Geoffroy	BORGLETEAU Justine	N		
N		DENJEAN Victor				D
	M	DEREIX André	PÉTER Marie-Jeanne			D
N		DESTOUT Jean Joseph Jules		N		
N		DONNADIEU Victorin François Isidore			M	
N		DORIGNAC Vincent (témoins de Bx)				
	D	DOUMEAUD BENOÏT Charles		N		
N		DUBIAU Henri Casimir Louis			M	
	D	DUBOIS Jean		N		
	D	DUBOS Jeanne		N		
	M	DUCLOS Pierre Georges	MATHIEU Marie Joséphine	N		
N		DULUC Pierre			M	
	D	DUMAU Athanaïs Pamphile		N		
	M	DUMONT Léonard	SERRIER Philippine			D
N		DUSSOL Benjamin Barthélémy			M	
N		DUTRAIN Joséphine Françoise			M	
N		ESPINOSA Anne Félicie			M	
N		ESPITALIER EudoxieRoseM.Joséphine			M	
N		FABRE Joseph			M	
	M	FERRANTI Théodore Alexandre	DAVID Julie Henriette			D
N		FÉTIVEAU AuroreMariePauline			M	
N		FIGARET Lucien Joseph			M	D
	D	FOSSAT Guillaumine Clara		N		
	N	FOURÈS Joseph			M	D
	N	FOURNIALS Jules Léon			M	
	N	FRANCEZON Clément Casimir				D
	M	FRANCONY de	FRANCONY de Antoinette (à Bx)			
N		FULCRAND Thérèse				D
	D	FURTADO MardocheeOscarPignero		N		
	D	GABALDA Marie		N		
	D	GABAUDE Jean-Baptiste		N		
	M	GABAUDE Joseph Auguste	BERTHUEL Emilie	N		
	D	GARNUNG Bernard		N	M	
	D	GAUTIER Jean Numa		N		
	D	GERMAIN Guillaume		N	M	
N		PARIENTI Rachel Marguerite				D
N		PASQUINI Marie-Rose				D



Acte à Cette		Nom 1	Nom 2	Acte en Gironde		
	D	PAULE Charles		N		
N		PAUTET Etienne Louis Rémy			M	
	M	PAUVIF Jean Léonce	ISSANJOU Marie-Zélie	N		
	M	PEÏTERS Joseph	PAGES Camille Alexandrine	N		
N		PÉRIDIER Marie Adrienne				
	D	PICHON Jeanne		N		
	D	PIECHAUD Bernard		N		
	D	POINSOT Jeanne Marie		N		
	M	POISSON Thomas	LACAN Junie Amédée	N		
	D	PONCHARRE Pierre				
N		POUEY JeanMarieAdolpheAlphonse			M	D
N		PRIÉ Bernard Louis			M	
	M	PRIÉ Jean	MERLET Suzanne Anaïs	N		
N		PRIÉ Marie Louise Pétronille				D
	D	PUBLIA Charles		N		
N		RAFFIN Charles Louis Jean			M	
N		RAFFIN Clément Julien François			M	
	M	REYES Joseph	BIÉGEL Françoise	N		
N		RIBIÈRE Marie Anne Mathilde			M	
	D	ROQUES Pierre Stanislas		N		
	M	ROSSIGNOL Pierre	CHAPELLE Adélaïde Irma	NN		
N		ROUAULT Claire Marie Léonie			M	
	M	ROUSSY Toussaint François	RIBAUD Jeanne	N		
	D	SAINT-ESPÈS Marie Ostine		N		
	M	SALET Louis Alexis	LARTIGUAUD Sidonie Jeanne			D
	D	SALIN Pierre Numa		N	M	
N		SEBE Marie Gabrielle				D
N		SICRE Adèle Théodorine Thècle			M	D
N		TAILLAN Adrien Léon Gaston Roger				D
N		TAINLOT Marie-Marguerite				
N		TARDIEU Auguste François			M	D
N		TEISSIER Gaston Jules				D
N		TÉNÉRAC Honorine			M	D
	D	THOMAS Jean		N		
N		TOURROU Jean Eugène Fernand			M	
N		TOURROU Augustine Eulalie Louise			M	
N		TRIBONDEAU LouisMathFrédAdrien			M	
	D	TRINQUIER François	Matelot passager du port de Bx			
N		VANDERBROCK Rachel Esther	Un témoin de Bx			
	M	VAREILHES Louis Cyprien (à Bx)	GAUTIER Jenny Catherine			
N		VAUTOUR Marie Thérèse Françoise			M	
	D	VÉDÈRE Justine Jeanne		N	M	
	M	VIGNAU Gabriel	PUJO Marie Jeanne Eulalie			



André de Vivonne, Grand-Fauconnier de France

capitaine des Gardes de la reine Marie de Médicis

par Joël Bibonne

Préambule :

Il m'avait été demandé un article sur la Fronde Bordelaise, mais l'ampleur du sujet me demandant beaucoup de temps, j'ai préféré vous présenter un extrait du livre « Histoire de la famille de Vivonne, tome II », en son chapitre XIX. Ce livre en cours de finition, fait suite au tome I précédent, les chapitres se suivant d'un tome à l'autre. Dans cet extrait, intéressant la culture générale sur l'époque traitée, on trouve aussi tout un passage concernant Bordeaux et le Bordelais. Je vous en souhaite bonne lecture.

* * *

Le vendredi 9 juin 1606, eut lieu une aventure particulière, dont nous parlent dans leurs mémoires, le duc de La Force et Pierre de l'Étoile : « Un des barons de La Châtaigneraie, André de Vivonne, fut aimé de Henri IV. Le vendredi 6 juin 1606, le Roy revenant de Saint-Germain à Paris, courut un danger. Il n'y avait point encore de pont à Neuilly, mais seulement un bac. Le Roy avait avec lui dans son carrosse, la Reine, les ducs de Bourbon-Condé, Montpensier (un Bourbon), le duc de Vendôme (fils naturel du roi et de Gabrielle d'Estrée), et la princesse de Conti. Il pleuvait, et pour s'épargner la pluie, ils ne descendirent point du carrosse pour entrer dans le bac. Les deux derniers chevaux tirant trop de côté glissèrent et touchèrent dans l'eau, et entraînèrent la voiture, celle-ci versant dans la rivière. Le roy se dégagea le premier, et comme il savait nager, il fut aisément secouru. André de Vivonne, seigneur de La Chataigneraie, piquant son cheval dans la rivière, saisit la Reine par les cheveux, laquelle buvait plus qu'elle ne voulait, et la tira sur la rive. On la ranima. En reprenant ses esprits, elle posa une seule question : « le Roy ? ». On la rassura à son sujet. Les autres membres de l'escorte sortirent de l'eau les ducs de Vendôme et de Montpensier, ainsi que la princesse de Conti, il n'en coûta que les chevaux qui furent noyés ».

Passé cette frayeur, ils se réjouirent sur ce que pour éviter la pluie, ils s'étaient bien trempés dans la Seine. Ce malheur valut à La Châtaigneraie la reconnaissance de la Reine. La Force dit que désormais elle ne voulut pas se séparer de sa présence. Elle lui remit pour récompense, une enseigne de pierres d'une valeur de quatre mille écus, puis quelques jours après, elle en fit le capitaine de ses Gardes, charge accompagnée d'une pension. « Cet accident guérit aussi le Roy d'un grand mal de dents qu'il avait ; le danger étant passé, il s'en gaussa, disant que jamais il n'y avait trouvé meilleure recette, et au reste qu'ils avaient mangé trop salé à dîner, et qu'on les avait voulu faire boire après ».

Henri IV, pour prévenir pareil accident, fit construire un pont à Neuilly, qui depuis a été remplacé.

Elisabeth de Vivonne était mariée à Charles de Maillé, seigneur de la Tour-Landry, comme



nous l'avons déjà signalé. En 1605, son époux était tué en duel à Paris. Elle n'eut pas d'enfant de lui (83)

Nous parlons maintenant de son frère Louis :

Dom Fonteneau (reg 40-119) nous dit : « Haut et puissant Louis de Vivonne, chevalier de l'Ordre du Roi, comte de Cosnac, seigneur baron d'Oulmes, Anville, La Châtaigneraie, (pour partie) etc. était le 12 août 1607, époux de haute et puissante dame Léonor Chabot de Saint-Gelay. Le 16 septembre 1607, il ajoutait à ces titres, celui de gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, et de baron de Sigournay, Puybéliard, Chantonay et seigneur de Nère ». Ces trois dernières baronnies provenaient de sa femme, laquelle en avait hérité de sa mère, Marguerite de Belleville, décédée en 1598, fille unique et héritière de Charles de Belleville, baron de Cosnac. Ce dernier fief avait donc été érigé en comté par le roi Henri IV.

Dans une requête établie par Henri de La Trémouille duc de Thouars, à l'encontre de Louis de Vivonne, dit « La Châtaigneraie » dans le texte, qu'il avait fait établir à cause de l'hommage que Louis de Vivonne lui devait, pour les trois baronnies que nous venons de citer et pour lesquelles il ne s'était pas présenté. La requête comprenait une menace de saisie de ces baronnies, et lui fut portée par Barthélémy Jannel, sergent royal, à la demande de Jehan Briault et Pierre Merceron, marchands et commissaires habitants Thouars. La requête à la demande du duc, avait été établie par le Procureur fiscal de la cour du duché de Thouars, concernant les terres, baronnies et châtelainies de Puybéliard, Chantonay, et Sigournay, à faute d'hommages et autres obéissances non faites, à monseigneur le duc de Thouars. « Icelle soumission en date du dernier juillet an 1612, pour signifier au seigneur ou dame des dites seigneuries, et iceux intimer pourvoir faire bail des dites choses ». Le dit Jannel s'étant transporté à cheval au lieu de Puybéliard, il en fut chassé à coups de pied par un certain Chicaneau, au service du seigneur du lieu.

De retour à Thouars, Barthélémy Jannel se portait en justice pour les « excès et violences à moi commis en exerçant mon état et office ».

Louis de Vivonne décédait en 1612, peut-être avant juillet de cette année, ce qui expliquerait son absence de contact avec son suzerain, ou malade n'a-t-il pu se manifester, de toute manière c'est son épouse qui a du rendre hommage à La Trémouille, d'autant plus que les trois baronnies objet de l'hommage provenaient de sa famille, la mort de son mari en faisait l'unique détentrice, en outre elle n'avait pas eu d'héritier de lui (84).

83. Généalogie Maillé, branche La Tour Landry – recherches pour la famille Lévesque de Saint-Maixent, édition 1901.

84. Etat du Poitou sous Louis XIV, rapport au Roi, et mémoire par Colbert de Croissy – Jacques Honoré Barentin, édition de 1865.



Avant cette année-là, le 27 janvier 1611, Louis de Vivonne, à Fontenay-le-comte, avait rendu hommage au roi pour le fief d'Olonne (85).

Le 26 février 1608, avait lieu le baptême de Charles, fils de Jacques Habert, écuyer, sieur du Clos le Roy. Parrain et marraine Charles de Vivonne chevalier, seigneur d'Ardelay et dame Isabeau de Vivonne, abbesse de Saint-Jean de Bonneval les Thouars (86).

Le 20 octobre 1609, déclaration de domaines nobles, faite par André Vidard dit Touche, du fief appelé vulgairement « le fief Guillochon », situé au bourg de (illisible) tenu à foi et hommage à 25 sols de mutation de seigneur, de dame Isabeau de Vivonne, abbesse de Saint-Jean de Bonneval en Thouars (87).

Le 18 octobre 1610, Charles de Vivonne était créé chevalier du Saint-Esprit (88)

Les frères Beauchet-Filleau (oncle Georges et oncle Henri), prirent des notes, sur un écrit provenant d'un général de Le Riche, dont nous ignorons l'origine, et pour lequel nous avons été obligés de rectifier des erreurs de prénoms. Nous donnons cependant ce texte, qui manque de clarté, ci-après :

« Le vendredi 13 mai 1611, vente de la terre de « Lurjay » près de Lusignan, par les Gillier, François de La Rochefoucault héritier de Jacques de Brujac, chevalier, seigneur de La Tour du Puy, et comme ayant droit de Charles et André de Vivonne de La Châtaigneraie, et autres cohéritiers de Louis de La Rochefoucault seigneur de Neuilly, et lesdits Charles et André de Vivonne. Tant de leur chef que par représentation de Jeanne Gillier leur mère ».

A Paris, l'actuelle place des Vosges se nommait précédemment place royale. Elle est après la place dauphine, la plus vieille de Paris. Sa construction débuta sous le règne de Henri IV, en 1605, sur l'emplacement d'un ensemble de bâtiments appelés l'hôtel des Tournelles. La place ainsi dégagée était plate, sablée et permettait des jeux. Elle fut inaugurée en 1612, à l'occasion des fiançailles de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, par un grand carrousel dont André de Vivonne fut un protagoniste, ce carrousel comportant des cavalcades, des jeux de bagues, des « tournois » en nouveau style, les armes réelles étant devenues interdites.

Après son mariage avec Antoinette de Loménie, André de Vivonne acheta avec l'accord de la Reine, la charge de Grand Fauconnier de France, de Monsieur de la Vieuville. Grâce à cela, Pierre de Guibours dit le Père Anselme, (religieux augustin 1625-1694, Père Anselme de Sainte-

85. Archives nationales R 1-222, Fontenay-le-Comte

86. Registres d'Ardelay

87. Archives nationales P 773- 76 A

88. Dr de Sainte-Anne 32050



Marie) dans son ouvrage monumental, « Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la Couronne », nous permet de connaître celles des principales branches de la famille de Vivonne. Sans cela, l'essentiel de ce que nous avons pu savoir serait resté dans l'ombre. Travail de référence réalisé à partir de documents d'origines ou de leurs copies, documents qui malheureusement dans leur ensemble ont depuis disparu. Lorsque fin XIX^e siècle, la famille de généalogistes Beauchet-Filleau réalisa son « Dictionnaire généalogique des familles du Poitou », en ce qui concerne les Vivonne, l'essentiel de ce qui est présenté provient de l'ouvrage du Père Anselme, avec quelques erreurs de copistes. Si le temps leur avait permis, profitant des nombreux relevés pris avant la seconde guerre mondiale, tant à la Bibliothèque nationale qu'aux Archives nationales, par les Pères Georges et Henri Beauchet-Filleau, la seconde édition du dictionnaire aurait été complétée par ces recherches, mais malheureusement cette édition est arrêtée depuis longtemps à la lettre M. Pour ce qui concerne la famille de Vivonne, Monsieur et Madame Michel Beauchet-Filleau, nous ont amicalement offert les notes prises au cours de ces relevés, ce qui nous a permis de compléter, voire de corriger, partiellement, mais aussi parfois grandement, les travaux réalisés dans le passé, tant par le Père Anselme que par les Beauchet-Filleau.

Jacques Nompar de Caumont, faisait partie de ces nombreux ducs, que Henri III puis Henri IV créèrent, sans qu'ils aient mérité de l'État une reconnaissance particulière, mais par le seul fait qu'ils étaient des proches de l'entourage royal, ou pour des raisons politiques. Ainsi ce compagnon d'armes d'Henri IV, devint duc de la Force. Il nous a laissé des Mémoires qui ont le mérite d'être des témoignages pertinents. Il nous dit, parlant de la cour de la reine Marie de Médicis, après la mort du Roi en 1610 : « Cependant les divisions (et querelles) allaient toujours croissant à la Cour, il y en eut entre Monsieur le Grand et le marquis d'Ancre ». Monsieur « le Grand » était le Prince de Condé, troisième personnage dans le royaume après le Roi et son frère, et le « marquis d'Ancre », un aventurier florentin, du nom de Concino Concini, devenu favori de la Reine et marié à Léonora Galligai, la confidente de celle-ci. Ce couple avait une grande influence sur la politique de la Régente, jusqu'au moment où Concini fut abattu par Vitry, capitaine des Gardes du roi. Son corps déterré par la populace fut mis en morceaux et profané, tant qu'à son épouse, elle finit brûlée comme sorcière.

La Force continue : « Mais la plus violente querelle fut entre messieurs d'Epéron et de la Châtaigneraie, capitaine des Gardes de la Reine ». Jean-Louis Nogaret de la Valette (1581-1642) sut se trouver du bon côté politique, et devint duc d'Epéron. Les Bordelais et les Gascons en général, le considéraient comme un despote oriental. A la mort du Roi, il avait manœuvré par influences pour que la Reine devint régente, contrairement à la volonté du défunt Roi, qui voulait un Conseil de Régence, aux mains de ses parents immédiats. De ce fait la Reine se sentait redevable envers le duc d'Epéron, et celui-ci avec son orgueil et sa morgue, avait l'art de se faire détester, c'est ce qui nous explique la violence de sa querelle avec André de Vivonne.



La Force continue son récit : « (la dispute) eut lieu dans le grand cabinet de sa Majesté, qui dînait alors à son antichambre ; l'alarme en fut si chaude que la Reine se leva de table et ordonna au sieur de la Châtaigneraie de se rendre à la Bastille. Comme il était neveu de madame de Larchant (Diane de Vivonne avait épousé un Larchant), sœur de monsieur de la Force, ledit sieur se crut obligé de l'aller trouver, et il revint de sa part faire toutes sortes de soumissions à sa Majesté. Mais la Reine ayant voulu que, par respect, le sieur de la Châtaigneraie obéit à l'ordre qu'elle lui avait donné, monsieur de la Force l'accompagna à la Bastille ». Ainsi la Reine avait pris parti pour un des querelleurs, Epernon étant détesté, ceux qui à la Cour avaient de l'importance, Princes de sang et Grands officiers firent bloc, ce que continue à nous dire la Force : « Le lendemain, les Princes, avec messieurs les Officiers de la Couronne, s'assemblèrent chez la Reine, pour terminer cette affaire. Il en fut longuement traité, mais comme en ces matières, il se trouve toujours des opinions diverses, l'on ne put achever et on s'en remit au jour suivant ; où monsieur de la Force alla chercher le sieur de la Châtaigneraie, lequel se mit à genoux devant sa Majesté, en présence de tous ces messieurs, qui ne voulurent point d'autre satisfaction ».



En ce qui concerne Epernon, se sentant intouchable, il eut la mauvaise idée, pour une querelle portant sur son chapelain, de frapper en plein visage, le cardinal François de Sourdis archevêque de Bordeaux, qu'il croisait dans son carrosse en cette ville. Celui-ci l'excommunia immédiatement. Grâce au Roi cela se transforma en exil, on était en 1634, quand il fut autorisé à revenir, ce fut pour finir ses jours en disgrâce à Loches, où il mourait en 1642, à 87 ans.

Le 25 juin 1612, André de Vivonne rendait foi et hommage pour la seigneurie de la Barde Fagneuse, à Saintes, dont elle mouvait.(89)

Le 7 janvier 1614, André de Vivonne baron de la Châtaigneraie, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa Chambre, conseiller en ses Conseils d'État et Privé, Grand Fauconnier de France et capitaine des Gardes du corps de la Reine Régente, mère du Roi, accordait un brevet

89. Archives nationales PP 45



de gentilhomme garde du Corps de la Reine mère du Roi, à Abel Croizé, écuyer, sieur de la Varenne. (90)

Le 16 avril 1614, Charles de Vivonne rendait aveu, avec foi et hommage, à Angoulême, pour la châteltenie de Moulaineuf, et le 2 mai à Fontenay-le-comte, il rendait aveu avec foi et hommage, de la châteltenie d'Oulmes. (91)

En fin d'année 1615, Bordeaux devint pendant deux mois la capitale du royaume. En effet, la Cour vint y résider pour le mariage du jeune Louis XIII et de l'Infante Anne de Habsbourg, et aussi de celui de Madame, la sœur du Roi, avec le Prince des Asturies, le futur roi d'Espagne.

La ville se prépara pour cela. Il fallut décorer les rues, et rendre la cité médiévale encore existante, digne de mariages royaux. Tout d'abord, en nettoyant les rues malodorantes le long du trajet officiel (92). La Jurade ordonna : « A tous ceux qui habitent les fossés des Salinières, de l'Hôtel de Ville, des Tanneurs, (le cours Victor Hugo actuel) et des rues du collège des loix, Tuscanan, d'Espignadoux, jusqu'au palais archiépiscopal, de tendre leur maison et tenir les rues nettes le jour que la Reine régnante arrivera en cette ville » (93). Ces fossés, comme leur nom l'indique, correspondaient à l'ancien système défensif de la ville, le long de ses remparts, mais les immondices séculaires provenant de la vie urbaine, y avaient été déversés et les avaient comblé. Sur cet entassement, des promenades ou rues avaient été aménagées, et au bord de celles-ci, des constructions avaient été édifiées. La municipalité fit dresser trois grands portails d'honneur, un au fossé du Chapeau rouge, à double corps à la corinthienne, un autre porte du Médoc, et un troisième de bel ensemble place Saint-Projet.

Le roi était parti de Paris le 17 août, il faisait une chaleur caniculaire, le thermomètre montant à 38 de nos degrés (93). Quelques semaines plus tard, la Cour était à Poitiers. Deux Jurats de Bordeaux vinrent présenter leur hommage à la Reine mère et au Roi. Le 6 octobre la Cour arrivait à Bourg-sur-Gironde, lieu d'embarquement le plus fréquent pour Bordeaux. Deux Jurats s'y rendirent pour présenter leurs civilités et hommages, puis après leurs discours, ils firent monter sur la Maison navale, navire couvert de parade de la municipalité, la Reine, avec vraisemblablement de ses dames d'honneur, Madame, d'autres princesses, le Roi et d'autres personnages, dont sûrement André de Vivonne assurant la sécurité de la Reine. A quatre ou cinq heures, selon les chroniqueurs, le Roi voulut souper près du gouvernail (94). L'arrivée du bateau eut lieu à la porte des Salinières (ancienne porte gothique dans le rempart). Les gardes

90. Pièce originale selon M. de Crozet, vue par Beauchet-Filleau

91. Voir supra 89

92. H.A.L. Archives ouvertes : Bordeaux en fête, les noces de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, par Laurent Coste – FHSO- SHAAPB 2008

93. Les grands hivers en France – Recueil de données statistiques relatives à la climatologie de la France, Joseph Sanson 1945





Les fossés de l'hôtel de ville (au fonds l'hôtel de ville face à l'église Saint-Eloi, église de la Jurade)

du Corps du Roi et ceux de la Reine n'étaient pas encore arrivés, les Jurats accueillirent leurs Majestés, et les escortèrent avec les Gardes bourgeoises. Les carrosses du Roi, de la Reine et de Madame, furent bruyamment acclamés par la foule, se frayant un chemin vers les palais de l'archevêque et le fort du Hâ, par la rue des fossés de l'Hôtel de Ville (95). André de Vivonne devait se trouver assis face à la Reine, ou si les dames d'honneur prenaient toute la place, près du postillon, pour surveiller la foule.

Le logement du Roi avait été préparé au palais archiépiscopal, par M^{gr} François de Sourdis, celui de la Reine mère au château du Hâ, qui était celui du Gouverneur de Guyenne. Mais Marie de Médicis ne voulut pas y rester, trouvant les lieux peu commodes et vieillots, elle fit transférer son mobilier chez Raymond Martin, Receveur général des décimes en Guyenne, qui possédait un très bel hôtel particulier rue du Mirail. Le nom de « Mirail », provenait du quartier au bout de la rue, et l'origine de ce nom, d'un puits servant aux habitants du lieu, dans lequel il y avait un miroir d'eau, où en se penchant, ils pouvaient voir leurs visages, le mot « mirail » venant du

94. supra 92

95. Idem



*André de Vivonne, Grand-Fauconnier de France,
capitaine des Gardes de la reine Marie de Médicis*

gascon « mirar », et signifiant admirer, observer, contempler, se mirer . L' Hôtel de Raymond Martin jouxtait le jardin du collège jésuite, la Reine voulant s'y délasser, fit démolir une partie du mur de clôture, pour y ouvrir une porte. C'est ainsi qu'André de Vivonne vint habiter cet hôtel rue du Mirail, du mercredi 7 octobre 1615, au jeudi 17 décembre, date du départ de la Cour pour Paris. Dans les communs de l'hôtel devaient se trouver des domestiques de la Reine, mais aussi quelques uns des siens, dont nous allons avoir des noms, et aussi des Gardes de la reine, du moins quelques uns, car ils étaient plus de mille, ce qui a du procurer des difficultés à leur capitaine pour les loger.



Hôtel Raymond Martin (photo de l'auteur)

De l'autre côté de la rue du Mirail, la Reine pouvait assister à la messe, en l'église Saint-Jacques, tenue par les Jésuites. Cette église du XIII^e siècle, était entourée d'un cimetière où reposaient des pèlerins de Compostelle, elle se voyait à l'angle de la rue du Mirail et du fossé de l'Hôtel de Ville. La rue se prolongeait intra-muros par la porte-beffroi, dite « la grosse cloche », passant auparavant devant la mairie et la porte de l'église Saint-Eloi, elle changeait son nom en « rua Sent Jacme », en français « rue Saint-Jacques », lieu de passage des pèlerins, encore de nos jours.



L'église Saint-Jacques (vue aérienne)





Façade de l'église Saint-Jacques, transformée en garage privé

le texte :

« Par devant nous Fauxon Moyne, notère tabellion royal, garde nothe hérédittère en la ville et citty de Bourdeaulx et sèneschaucée de Guienne soubz signé, présens les témoins bas nommés, a esté présent en sa personne hault et puissant messire André de Vivonne, chevallier de l'ordre du Roy, son conseiller en ses conselhs d'estat et privé, gentilhomme ordinaire de la chambre, grand faulconnier de

France, et cappitaine des gardes du corps de la Reyne mère de Sa Majesté, seigneur de La Barde Seigneuzé et autres plasses, habitant en la ville de Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, estant à présent en ceste ville à la suite de Ses Magestés, lequel de sa bonne vollonté a faict et constitué son procureur général et spécial, maitre Charles Courtain, serviteur dudit seigneur constituant, espécialement pour et en son nom emprunter de telle ville et lieu et de telle personne qu'il trouvera, la somme de troys mil livres tournois ou telle somme que sondict procureur advizera, pour ung an ou tel autre temps qu'il accordera avec les presteurs, et de ce qu'il empruntera ou passer tel contract que besoing sera, en obliger tous les biens et revenus dudit seigneur constituant en la meilleure forme que fère se devera pour lesdits payement, avec tous despans, domaiges et intérests...

Faict à Bourdeaulx, au logis dudit seigneur constituant, rue du Mirail, le vingt cinquième jour d'octobre mil six cens quinze après midy, en présences de sieur Jehan Deletanne, bourgeois de laditte ville de Paris, estant avecq ledit seigneur constituant en la présente ville, et Jehan Sanson clerc, habitant de cestedite ville de Bourdeaulx,



tesmoins à ce requis quy ont signé avecq ledit seigneur constituant à la cedde de ces présentes et moy (signé Moyne, notaire royal héréditaire).

André de Vivonne donne ce pouvoir, car son séjour va lui nécessiter des dépenses diverses, en représentation et nourriture, tant pour lui que pour ceux qui l'accompagnent, dont des noms sont donnés dans le texte. Celui-ci nous apprend aussi, qu'à Paris André de Vivonne habitait rue Saint-Thomas du Louvre, la même rue où sa cousine Catherine de Vivonne tenait l'Hôtel de Rambouillet. André de Vivonne y possédait ou louait un hôtel particulier conforme à son rang, et ce lieu avait l'avantage d'être proche du Louvre et des Tuileries, palais royaux où il exerçait ses charges et ses fonctions.

On notera que dans ce texte, le notaire sous l'influence de l'écriture gasconne encore existante, utilise les consonnes « lh » gasconnes, au lieu des « ll » du français. Cette dernière langue était celle de l'élite, mais aussi de l'administration et des notaires. Elle était aussi utilisée au séminaire et au Collège de Guyenne où on étudiait les humanités et le droit. Mais le gascon restait la langue populaire, celle qu'utilisaient les maîtres avec leurs domestiques et leurs fermiers, celle des artisans, des mariniers et des paysans. Mais encore, celle de la Coutume de Bordeaux, base juridique de toutes les procédures, et encore celle qu'on entendait dans la majorité des sermons dans les églises.

Les mariages royaux religieux à Bordeaux, devaient être précédés par des actes officiels établissant ces mariages. Le dimanche 18 octobre, dans un acte en cette ville, Madame âgée de 13 ans, épousait Don Felipe, prince des Asturies, il était représenté pour cela par le duc de Guise, et au même moment en Espagne, Anne de Habsbourg épousait Louis XIII, représenté par le duc de Lerma, car il ne pouvait être admis, qu'une princesse quitte son royaume sans être mariée officiellement.

Doña Ana Maria, infante d'Espagne, prit la direction de Bordeaux, par des chemins rendus boueux à l'automne, avec ses carrosses, chariots et mulets, transportant son trousseau et ses accompagnants. Elle y arriva avant l'entrée officielle qu'elle devait y faire avec son futur époux, et qui eut lieu le 19 novembre. Selon l'usage, le défilé des notables précéda l'entrée du Roi, le maire Antoine de Roquelaure et les Jurats firent acte de soumission, et remirent les clefs de la ville. Au fossé du Chapeau rouge, les Jurats portèrent les dais royaux, pour honorer Louis, à cheval, et Anne, étendue sur une litière. Puis ils présentèrent une somptueuse réception le lendemain, à l'Hôtel de Ville datant du XV^e siècle, situé au long du fossé portant son nom, qui avait été décoré pour cet accueil, les Jurats y servirent au Roi et à sa suite, une collation de confitures rares et exquises.⁽⁹⁶⁾

95. Supra 92



*André de Vivonne, Grand-Fauconnier de France,
capitaine des Gardes de la reine Marie de Médicis*

Le 15 novembre, avant l'entrée royale à laquelle il avait du assister comme Grand officier de la Couronne, André de Vivonne, en son logement rue du Mirail, donnait pouvoir à son secrétaire Charles Courtoys, pour négocier en son nom, un emprunt de 1500 livres tournois. Nous n'avons pas cet acte, mais sa référence dans un autre acte que nous verrons plus avant.

Le mariage royal religieux à Bordeaux, eut pour cadre la cathédrale Saint-André. Elle fut décorée magnifiquement pour l'occasion, de tapisseries brodées de fils d'or et de soie, amenées spécialement de Paris. Des menuisiers et charpentiers s'étaient affairés pour rendre la nef et le chœur dignes d'un cérémonial royal. Les garçons du Garde-Meubles royal avaient alignés



La cathédrale, l'évêché, leur cloître (reconstitution wikipedia)



des pièces de tapisseries au niveau des parties basses, et d'autres tentures y furent ajoutées (97). Tout y avait été préparé, en ce 28 novembre, avec soin pour un public choisi. Outre les Gardes du Corps du Roi et les Gardes du Corps de la Reine, se trouvaient aussi les gardes suisses et écossaises, hors de la cathédrale pour la plus grande partie. Assistaient à la cérémonie les chevaliers du Saint-Esprit, parmi eux, vraisemblablement Charles de Vivonne, les maréchaux de France, les Grands Officiers de la Couronne, André de Vivonne y avait droit comme Grand Fauconnier, les ducs et pairs, les gentilshommes de la Chambre, André était aussi de leur nombre, mais son principal office à ce moment là le tenait loin du lieu, près de la Reine qui allait venir. Enfin à tout ce monde, il y avait à ajouter aussi le reste de la Cour, mais encore les représentants de la Couronne d'Espagne. Les principaux notables de Bordeaux y avaient été conviés. Les règles de l'étiquette, le respect des préséances, le souci des dignités, n'étaient pas de vains motifs. Pour le mariage du monarque, le Grand maître des cérémonies avait invité Jurats et Magistrats à se rendre à la cathédrale dès 10 heures du matin. Lorsque tous furent installés, la Reine-mère arriva à trois heures de l'après-midi, très richement habillée comme d'habitude, accompagnée de dames d'honneur et du capitaine de ses gardes, André de Vivonne, soit une heure avant le début de la cérémonie. Le Roi, vêtu de satin blanc brodé d'or, était couvert d'une cape de brocard d'argent brodée d'or. La Reine portait une robe royale de velours violet à fleurs de lys. Son long manteau de plus de sept mètres de long, doublé d'hermine, était porté par les princesses de Conti, de Guise et de Vendôme, appartenant à la famille royale. Trois évêques étaient présents, mais ce ne fut pas le cardinal de Sourdis qui officia, mais l'évêque de Saintes, à la demande de la Reine-mère. La cérémonie fut difficile pour Anne d'Autriche, car la couronne, trop lourde, menaçait de tomber de sa tête, plusieurs fois elle porta la main à celle-ci. Après la messe qui dura une heure, ce qui est peu, on sortit jeter des pièces d'or et d'argent à la foule à l'extérieur. Le château trompette tira des coups de canon (98). Les deux jeunes mariés avaient quatorze ans.

Des fêtes accompagnèrent ce long séjour du Roi à Bordeaux, la présence de la Cour donnant l'occasion de nombreuses festivités. Les Jésuites firent jouer six pièces de théâtre en leur collège, dont le 6 décembre une qui était intitulée « L'avènement à la couronne du roi Salomon », mais Louis XIII n'y assista pas, préférant une partie de chasse, ce jeune roi avait besoin d'exercice physique. Dans les fossés et sur les places, des jeux d'adresse à cheval étaient proposés aux cavaliers, de même que des tournois (dans les nouvelles normes). Une bataille navale fut organisée sur la Garonne, le 15 décembre, malgré la venue du froid. On tira des feux d'artifices chez les Chartreux, un autre sur le fleuve.

Le 2 décembre, André de Vivonne convoquait à l'hôtel, le notaire Bouhet, pour passer un acte. On remarquera que ce notaire gascon, fait beaucoup de gasconnismes dans ce texte,

97. supra 92

98. Idem



obligatoirement en français, et que la distinction entre le « v » et le « b » lui échappe, confusion dont fut victime des années plus tôt, l'ancêtre de l'auteur de ce livre :

« Aujourd'hui Mercredi second du moy de décembre mil six cent quinze à midy par devant moy Pierre Bouhet notaire et tabellion Royal et garde nothe en la bille et Citté de Bourx (Bordeaux) et province de Guyenne, présent les Tesmoings Soubznommés.

Esté présent en sa personne hault et puissant seigneur Messire André de bibonne, chevalier, Conseiller du Roy en ses Conseils destat et privé, gentilhomme ordinaire de sa chambre, grand fauconnier de france, Capitaine des gardes du Corps de la Reyne mère, Seigneur de la barde faigneuse et autres places, estant depuis en ceste ville a la suite de sa Majesté Lequel de son bon gré et vollonté après avoir vu pour la lecture qui luy a esté par moy dit notaire du mot a mot du Contrat obligation qui a esté fait pour et en son nom par m. charles Courtoys son secrétaire Suivant et en raison de la procuration quil luy a donné dattée du quinzième de novembre, dit acte passé receu par m. Caupon moyne aussi notaire royal de la ditte ville en faveur de Maystre nycollas Denis notaire récipiendaire de la barde faigneuse, christophe barraud, Mathurin ballou, Collar de Messac qui lauront querry de la somme de quinze cent livres tournois, ledit Contrat reçu par Moureau notaire royal demeurant en la parroisse de fontaine soubzozillac en xaintonge, a ledit sieur de bibonne alloué approuvé et ratiffié et par ces présentes alloue approuve et ratiffie le susdit Contract dobligation...aprouve soubzvenir aux jurisdictions et contraintes de tous (?) quil appartiendra et à recouvrir à tous moyens par lesquels il pourroit venir ou faire venir au contraire la promis

fait et passé audit bourdeaux dans le logis dudit sieur parroisse de Saint éloys (où se trouvait la rue du Mirail) en présence de gaspard Daniel et hélie de charles lesquels habitans dudit bour(deaux) signent »

Signèrent : André de Vivonne, Courtoys, Bouhet

Après ces moments de joie à Bordeaux, la Cour allait connaître des moments de deuils non prévus. Elle avait quitté Paris par un été caniculaire, et elle quittait Bordeaux le 17 décembre, par un froid glacial, ces hommes et ces femmes étaient partis avec des équipements, même en prévision de l'hiver, qui ne correspondaient en aucune manière au froid qu'ils allaient rencontrer. A Saint-Macaire au sud de Bordeaux, sur la Garonne, le bac qui assurait les liaisons entre les deux rives était immobilisé, de telle manière que les charrettes traversaient le fleuve sur la glace (99). Joseph Sanson nous conte (100): « En cet hiver le roi Louis XIII revenait de Bordeaux où son mariage avait été célébré et se rendait à Paris avec sa nouvelle épouse. L'intensité du froid fut telle que, dans le régiment des Gardes composé de 3000 hommes

99. Les vignobles de Bordeaux et son climat – Article dans Annales du Midi, Louis Papy, 1966

100. Supra 93



*André de Vivonne, Grand-Fauconnier de France,
capitaine des Gardes de la reine Marie de Médicis*



Marie de Médicis en 1616



formant l'escorte royale, plus de 1000 périrent au cours du voyage : aussi la Cour dut-elle s'arrêter à Tours, car, dit le *Mercure Français*, « le froid fit mourir tant de valets et serviteurs des princes et seigneurs, qu'ils furent contraints, étant à Tours, de faire maison neuve ». Des historiens rapportent qu'en certains lieux du Maine, l'épaisseur de la couche de neige atteignait la hauteur d'un homme. A Paris, la Seine fut gelée du 1^{er} au 30 janvier, et, lors de la débâcle, un côté du pont Saint-Michel se trouva renversé ».

Ce séjour à Tours, plus les conditions climatiques sur les routes, et l'accueil de petites villes au couple royal, ne permirent une entrée solennelle dans Paris que le 16 mai 1616.

Ce voyage avait duré cinq mois, au cours de celui-ci, André de Vivonne avait perdu des gardes morts de froid, peut être aussi des serviteurs. Quelles en furent les conséquences pour lui ? Nous ne le savons pas. Il décédait le 24 octobre 1616. A Bordeaux la peste était apparu en 1612 et avait progressivement régressé, il restait peu de cas en 1616 et en 1629 elle avait disparu. Aussi il est peu probable qu'il ait contracté cette épidémie durant son séjour, le froid extrême qu'il avait connu a pu lui laisser des séquelles, amenant d'autres maladies.

Il laissait une héritière Andrée, dont nous parlerons plus avant. Sa charge de Grand Fauconnier parvint à Albert de Luynes, grand ami du roi Louis XIII (101). Sa charge de capitaine des Gardes de la Reine, fut possédée par Antoine marquis de Thermines (ou de Thermes) (102). Son épouse Antoinette de Loménie se remaria avec Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, dont elle n'eut pas d'enfant (103).

Charles IV de Vivonne, frère d'André, seigneur de La Châtaigneraye, par le droit de viage, eut par retrait lignager de Marie Antoinette de Loménie, veuve d'André de Vivonne, la baronnie de la Barde Fagneuse en Saintonge. Une fois en possession, il la vendait à Clément de Meusnier, seigneur de Lartigue, conseiller au Parlement (104). Ce dernier la vendait à son tour à Henri Auguste de Loménie, seigneur de la Ville aux Clercs, qui à nouveau la céda par échange, le 9 juin 1626, à dame Léonora Chabot de Saint-Gelais, veuve de Jacques de Harcourt.

101. Mémoires du Cardinal de Richelieu, T 2 (1616-1619)

102. Dom Fonteneau T83

103. Revue du Bas-Poitou 1900- p449

104. Nouveau d'Hozier 182 – Dossier 3975 d'Harcourt



La chocolaterie Saunion

56 cours Clémenceau à Bordeaux

par Marcel-Marc Douyrou



Cette chocolaterie a été fondée en 1875, par Jean Marie LABADENS né à Campan, Hautes Pyrénées. Avec l'autorisation du général commandant la 14^e division, il épouse à 28 ans à Bordeaux le 3 février 1868, Jeanne Puycoussin native de Milhac (Dordogne) veuve de Jean Carlos Tavilla .

Il fonde avec un associé nommé LEBLANC, une fabrique de chocolat, de bonbons, de pastilles de gomme et pistache aux numéros 16 & 18 de la rue Saint Rémy.

Le 9 octobre 1875, le Maire sur le rapport de l'ingénieur des Mines, donne l'autorisation *d'installer une chaudière à vapeur de troisième catégorie destinée au mouvement d'une machine de 4 chevaux à cylindre horizontal sans détente, pour faire fonctionner les métiers à fabriquer le chocolat.*

Périodiquement, la société Philomatique de Bordeaux organise depuis 1827, de grandes expositions de l'industrie et des arts.

Sa plus belle réussite fut celle organisée en 1859, visitée par Napoléon III.

Lors de l'exposition de 1882, deux bordelais sont récompensés par une médaille d'argent :

- Jean Marie Labadens, de la rue Saint Rémy
- Etchemendy et Cie (successeur de Oyharcabal) 38 rue du Cancéra

Quatre fabriques bien connues à Bayonne sont récompensées :

- Prosper Biraben (déjà médaille d'or en 1864)
- Fagalde père et fils, de Cambo, premier industriel du pays Basque
- Officialdéguy Pierre, de Bayonne, qui travaille à bras sur la pierre selon l'antique méthode.
- Cazenave Pierre Martin, maison fondée en 1854, qui existe toujours de nos jours sous les arcades de Bayonne.



En 1887 Jean Marie Labadens se sépare de ses associés et son affaire devient « *La confiserie Bordelaise* », 64 rue St Rémy qu'il cède en 1893 à Manuel Saunion.

Le 25 septembre 1909 Jean Marie Labadens, veuf de Jeanne Puicoussin, décède au N° 184 du chemin Dupuch. Son décès est déclaré par le commissaire de police Courtade et le serrurier Hilaire Nadal.

La maison SAUNION est dirigée de nos jours par la famille Lalet médaille de l'exposition de Bordeaux 1882.



Manuel SAUNION était né le 1/07/1853 à San Antonio de Padua PORTO RICO fils de Joachim Alexandre Saunion négociant dans cette ville né à Mauzé sur le Mignon Deux Sèvres en 1809, décédé à Porto Rico en 1877 et de Teresa Ortiz. Deux ans après le décès de son père Manuel Saunion, accompagné de sa mère, s'embarque pour la France. Le 28/04/1879 il épouse avec contrat à La Rochelle, Eugénie Chauveau, 20 ans, fille d'un négociant de cette ville. Il a pour témoin son oncle Hercule Joachim Saunion, 61 ans, négociant. Il fait l'acquisition en 1893 de la chocolaterie Labadens. On a peu d'informations le concernant. En 1910 il est retiré à Talence 227 ter cours de Toulouse, puis on perd sa trace. Pas d'acte de décès à Bordeaux, Talence, Gradignan... Il serait retourné dans les Deux-Sèvres.

Grâce aux 10 feuillets du contrat signé le 28 avril 1879, nous découvrons que Joachim Alexandre Saunion, père, a eu quatre enfants légitimes dont Manuel, et trois enfants naturels.

Les biens (en Gourdes de Haïti) de Manuel SAUNION à Porto Rico, sont estimés en Francs



La chocolaterie Saunion, 56 cours Clémenceau à Bordeaux

à 89.964 francs, mais il fait remarquer que les biens et valeurs énumérées sont d'un recouvrement difficile et l'on peut craindre une perte totale, du moins partielle.

Il détient une créance de 21.000 francs qui lui est due par Henri SAUNION un cousin négociant établi à Londres

La constitution dotale de la future épouse se monte à 22.700 francs.



Pour sa publicité sur le chocolat Manuel SAUNION a recours à une image curieuse.



Le nouveau site internet du CGSO

par Michel Girardot et Maité Barbe



En Décembre 2002, le CGSO s'est muni d'un site informatique grâce à Monsieur Jean-Claude Laumet, alors secrétaire général de l'association avec l'entraide de Monsieur Alain Thiry. Il fut réorganisé à plusieurs reprises en Avril 2008, en Février 2011 en juin 2016.

Ce site n'a malheureusement pas évolué selon les progrès informatiques, le rendant de plus en plus obsolète.

Les affres de son obsolescence furent notamment ses piratages paralysant son fonctionnement pendant plusieurs mois.

Il a fallu réagir !

Le Conseil d'administration donna mandat à son président et à sa secrétaire pour rencontrer Monsieur Hervé Chassagnac, gérant de la société Web-Gardeners à Bordeaux.

Fort de nos échanges sur la conception du site, Monsieur Chassagnac présenta au Conseil d'Administration, le 22 juin 2020, son projet informatique.



Il retint l'attention des membres du Conseil qui adoptèrent le projet à l'unanimité, tant sur les conditions techniques que financières.

Puis notre banque, le CIC, nous installa un moyen de paiement électronique facilitant les achats en boutique des visiteurs et de l'acquittement de la cotisation pour ses membres. Il suffit de se laisser guider pour effectuer un règlement en ligne comme pour visiter le site.

Ce nouveau site est donc installé depuis plus d'un an maintenant. Il a déjà subi des améliorations de par le contrat de maintenance qui nous permet d'avoir un suivi quotidien.

L'avez-vous visité ?

Vous serez surpris par son élégant graphisme qui ne peut qu'interpeller le visiteur.

L'objectif est qu'il s'intéresse à notre site en soulevant sa curiosité.

Il reprend, bien évidemment, les fonctions de l'ancien site mais d'une façon plus ludique, plus agréable à manipuler.



En un coup d'œil, l'internaute voit toutes les possibilités que lui offre sa visite, à savoir :

- Qui sommes-nous ?
- Ateliers
- Actualités
- Aides aux recherches
- Nos publications
- Bases de données
- Boutiques
- Contact

En cliquant sur chaque titre, il se développe la présentation du sujet.

Un an après... le bureau a reçu la visite de Monsieur Chassagnac qui nous a présenté son rapport sur ses différentes interventions.

La nouvelle ergonomie du site a été une véritable explosion de visites et de pages lues.

Vous le constaterez de par vous-même en lisant son rapport ci-après.

Je remercie personnellement Maïté Barbe pour son investissement à l'élaboration du nouveau site et à son amélioration.

Qu'elle reçoive notre gratitude et nos remerciements.

Nous nous félicitons d'avoir retenu Monsieur Hervé Chassagnac qui a su nous écouter, nous comprendre et nous faire admettre l'évolution du site.

Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

Je terminerai ces propos en remerciant également les personnes qui se donnent la peine de participer à l'augmentation de nos bases de données.

Vous trouverez ci-après les pages du rapport de Monsieur Hervé Chassagnac.



3. Objet du Document

Le présent document constitue l'analyse de fréquentation ainsi que le compte rendu des actions menés sur votre domaine <https://www.cgso-bordeaux.org>, sur la période Septembre 2020 à Septembre 2021..

Cette analyse est constituée :

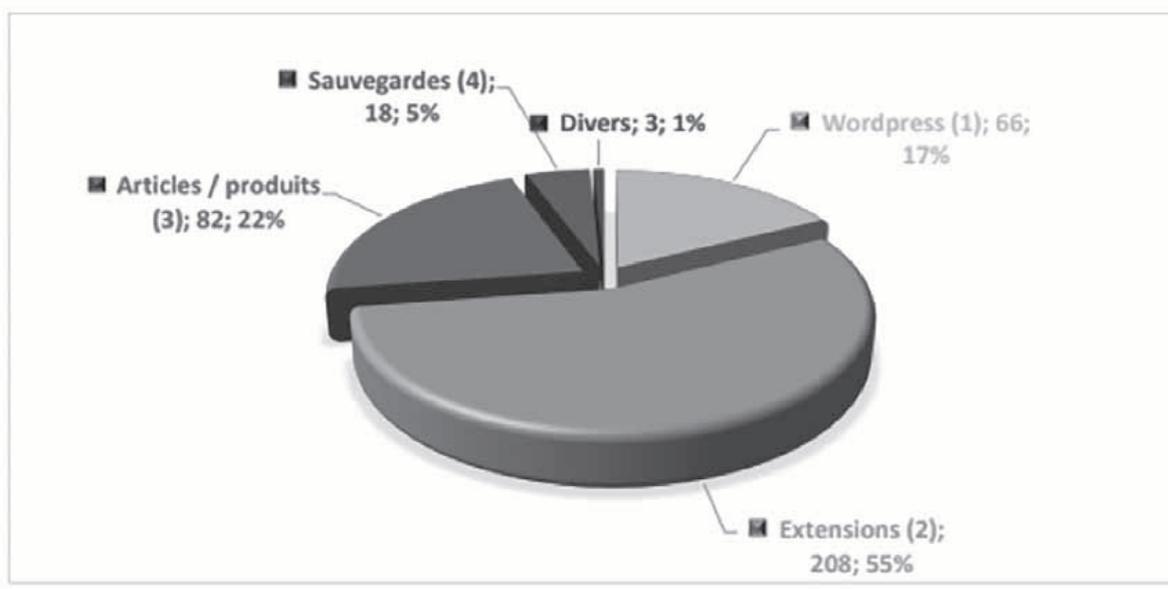
- A l'aide de notre connaissance générale du contexte OVH
- Avec l'expérience de WEB GARDENERS sur la gestion de votre compte.

Sont traités dans ce document :

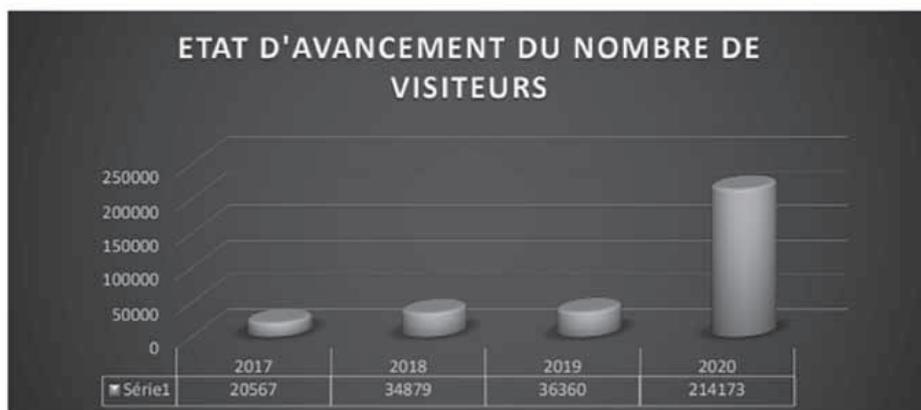
- Le compte rendu d'interventions sur votre nom de domaine : CGSO-bordeaux.org
- La synthèse de fréquentation

3.1 Contrat d'Assistance 2020- 2021

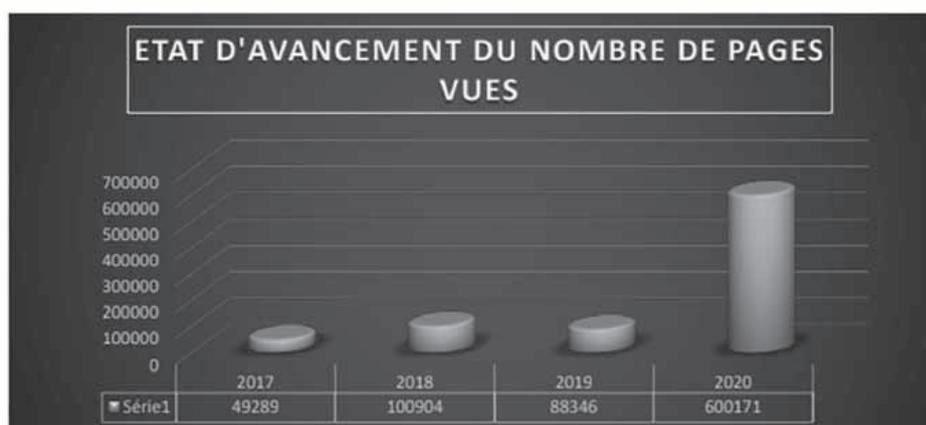
Ce document retrace l'ensemble des 377 interventions réalisées en 2020-2021, constituant les secteurs d'intervention de votre contrat d'assistance.



3.2 Statistiques sur le nombre de visiteurs



3.3 Statistiques sur le nombre de pages



3.3 Statistiques sur le nombre de ventes



Sarah Bernhardt, immense tragédienne et première véritable star Internationale, sillonnant le monde lors de tournées triomphales, soumit tout au long de sa vie et par le biais de chutes nombreuses et variées ses jambes à un régime particulièrement sévère, qui fut finalement fatal à l'une d'elles.

Elle débuta très tôt, en tombant d'un balcon dans la rue vers l'âge de cinq ans ! Elle se fit en 1887 une blessure au genou droit en butant contre le pas de porte du salon du navire qui la ramenait d'Amérique ; elle ne jugea pas utile de se faire soigner sérieusement...En 1890, au cours de représentations de « Jeanne d'Arc » de Jules Barbier au Théâtre de la Porte Saint-Martin, elle se blessa à nouveau en se jetant avec détermination à genoux à plusieurs reprises... En 1905 à Rio de Janeiro, nouvelle blessure lors du final de « La Tosca » de Sardou, alors qu'elle se jette du haut des remparts et que le matelas destiné à jouer les amortisseurs de chute n'est pas en place !... Elle continue à ne pas véritablement traiter le problème, mais ses souffrances augmentent sans cesse. Déjà en 1902, à Berlin, un professeur diagnostique une tuberculose ostéo-articulaire et prescrit une immobilisation de six mois ; Sarah ne peut s'y résoudre et se limite à des séances d'infiltrations, puis tente une cure à Dax en 1914, d'ailleurs sans effet.

En septembre 1914, le Ministère de la Guerre lui conseille de s'éloigner de la Capitale, au prétexte qu'elle serait sur une liste d'otages dont les Allemands auraient l'intention de s'emparer dès leur entrée dans Paris (?!). Sur le conseil d'amis, elle choisit le Bassin d'Arcachon et s'installe à Andernos, où elle séjournera de septembre 1914 à octobre 1915, à la Villa Euréka (Cette dernière n'existe plus, remplacée par une Résidence au sein de laquelle figure une plaque commémorative de la présence de Sarah, avec des dates de séjour erronées...). Parmi les divers soins qui lui ont été prodigués, sa jambe a été plâtrée par le Professeur Samuel Pozzi, son grand ami et ex-amant, qu'elle appelle : « mon Docteur-Dieu ». Elle se trouve donc pratiquement réduite à l'immobilité et elle trompe son ennui et tente d'oublier ses souffrances en menant une vie la plus extravagante possible, entourée notamment de plusieurs bêtes fauves dont un crocodile qui mourra finalement d'une absorption excessive de champagne !

La situation empirant sans cesse, on déplâtre la jambe, détruite par une gangrène extrême. L'amputation est inévitable, mais, malgré les supplications de Sarah, «Docteur-Dieu» ne peut s'y résoudre, et c'est un de ses anciens Internes, le Professeur Denucé qui l'opérera le 22 février 1915 à Saint-Augustin. Qui dit star dit légende(s). La première qui courut, c'est que Sarah chantait La Marseillaise pendant l'opération ! En fait, celle-ci dura moins de quinze minutes (il ne restait plus grand chose à couper...) on perdit très peu de sang (la gangrène avait tout bu...) et Sarah se réveilla encore sur la table d'opération...La deuxième légende fait état



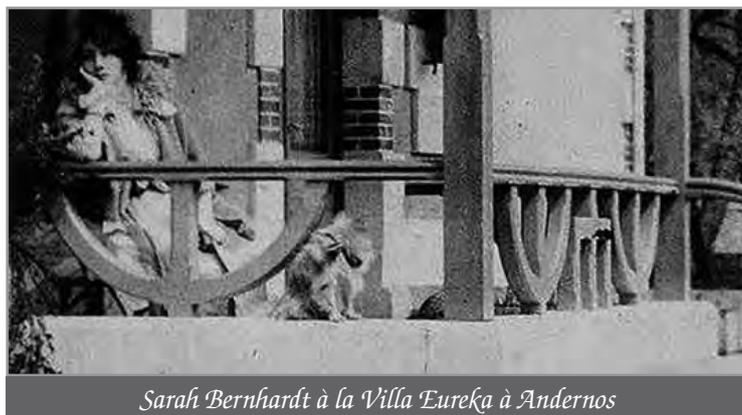


d'une offre financière de Barnum très importante pour présenter la jambe en attraction lors des tournées de son cirque ! (En fait, il était mort 24 ans avant l'opération et si les faits étaient avérés, ils ne pourraient avoir que ses successeurs à la tête du cirque comme auteurs...). Une autre version de l'histoire précise que le responsable d'un pavillon de l'Exposition panaméricaine de San-Francisco offrit cent mille dollars à une œuvre caritative de son choix pour pouvoir exhiber sa jambe, à quoi elle aurait répondu par câble : « Quelle jambe ? »

Elle retourne à Andernos en convalescence en mars 1915 ; refusant l'idée d'une jambe de bois, c'est là qu'elle prit l'habitude des déplacements en chaise à porteurs avant de la mettre intensément en pratique lors de visites aux Poilus en 1916, auprès desquels elle gagna le surnom de « Mère La Chaise »... Elle reprit au fil des années son activité à la fois théâtrale et cinématographique, pour mourir en 1923 d'une insuffisance rénale aigüe, durant le tournage d'un film de Sacha Guitry, « La Voyante ».

Compte tenu de la notoriété de Sarah, sans doute, sa jambe fut longtemps conservée dans un bocal de Formol au sein du Laboratoire d'anatomo-pathologie de la Place de la Victoire, jusqu'à son déménagement en 1977, où l'on perd la trace du glorieux vestige. Ce laboratoire a souvent complété une sorte de « cabinet de curiosités » de l'Institut Médico-Légal et la Jambe





Sarah Bernhardt à la Villa Eureka à Andernos

y figura en bonne place... En 2000, le laboratoire de l'Institut de Médecine Légale déménagea à son tour, en laissant sur place un grand nombre d'équipements médicaux et de « pièces curieuses ». Lorsqu'à la rentrée 2008 on lança les travaux dans l'ex IML, le Président de l'Université demanda au Laboratoire d'Anatomie d'effectuer un tri soigneux, d'éliminer les pièces trop détériorées et de

reconditionner les autres. Et à cette occasion, la Jambe réapparut ! Le « redécouvreur », Responsable des Bâtiments de la Faculté, fut en contact avec Philippe Prévot et Richard Zéboulon ; cette rencontre fut à l'origine d'une « Une » triomphale du Journal Sud-Ouest du 29/12/2008 : « On a retrouvé la Jambe de Sarah ! », accompagnée notamment de la photo d'un bocal contenant une jambe...

Le 4/01/2009, Sud-Ouest revient sur la question ; « Est-ce la bonne Jambe de Sarah ? ». En effet, un Légiste ayant travaillé sur les lieux pendant de nombreuses années et qui a été à cette occasion fréquemment en contact visuel avec la « relique » affirme avec force que ce n'est pas la bonne : on a coupé au-dessus du genou la jambe droite, fine et élancée, de Sarah, alors que dans le bocal figure une jambe gauche lourde, coupée au-dessous du genou et à laquelle manque un orteil ! Pour lui, la « vraie jambe » a été détruite par erreur en 1977 par l'employé de laboratoire chargé de l'élimination des spécimens dont on ne voulait plus et remplacée par un autre membre dans un nouveau bocal sur lequel a été apposée une vieille étiquette où l'on discerne un S... La presse s'empara du sujet , notamment l'Express, qui se livra à une enquête poussée, mais aussi Le Monde, Courrier international etc... À noter Le Canard Enchaîné, qui, le 9/1/2009 raille sans ménagement Sud-Ouest dans un article anonyme. Piqué au vif, Michel Zéboulon, auteur de la fameuse photo, développe un argumentaire s'appuyant notamment sur l'autorisation qu'il a reçue de prendre ce cliché, sur la présence du S sur l'étiquette du bocal et sur la difficulté après tant de temps de macération dans le Formol de distinguer la droite de la gauche et de savoir si la coupe a eu lieu au-dessus ou en dessous du genou. Et le présumé auteur du tour de passe-passe ayant disparu depuis un certain nombre d'années, il semblerait que la lumière indiscutable ne pourrait provenir que d'un Test ADN qui, selon les Experts, serait « trop compliqué » à réaliser aujourd'hui...

Mystère ! Mystère...!



Venus d'ailleurs

Corrèze

Le 27/03/1574 chez Me Delaville à Bx, testament de Jean LE BEUFZ couturier demeurant à Bx, natif de Brive, fils de feus Pierre et Jeanne DELAPORTE. Son héritier universel est son frère Marc DUBEUFZ, procureur en Guienne.

Cantal et Loire-Inférieure

Chez Me Despiet Guillaume Bonnaventure à Bx, le 22/07/1821, contrat de mariage entre Antoine GARDISSAL scieur de bois, natif de Mentières (21/05/1789), demeurant à Bx, fils de feu Etienne et de Marguerite BARRAIRE, assisté de Jean et Marguerite ses frère et sœur germains, et Emilie RENOU native de Nantes (29/03/1795) fille de Louis et de feu Anne-Marie MOUILLÉ.

Haute-Marne

Le 05/04/1866 mariage à Bx entre François Emile MARTIN ébéniste né à Bx, fils de Jean, chapelier et de feu Rose GALLAND, et Marie Angélique MANSIOT née à Leschères et demeurant à Bx, fille de Claude Barthélémy, cordonnier et de Marie Catherine MIGUET demeurant à Leschères.

Charente-Inférieure

Chez Me Pierre Banchereau à Bx le 04/10/1738, contrat de mariage entre Jean MOSSION, agent d'affaires de M. DUHAMEL, ancien conseiller à la Cour du Parlement de Bx, demeurant dans l'hôtel dudit seigneur, sur les fossés de l'hostel de ville, paroisse St-Michel, natif de Pons en Saintonge, fils de défunts René et Anne DEYMIÉ, et Marguerite VIMENEY demeurant paroisse St-Eloy, fille de défunt Jean et de Marguerite GALAN.

Aube

Chez Me Antoine Dufaut à Bx le 26/07/1787, contrat de mariage entre Sieur Nicolas LEVEQUE, garçon perruquier demeurant à Bx depuis environ deux ans, natif de la paroisse Notre-Dame de Courteranges, fils de défunts Jean, laboureur et de Marie CONSTANS, et Dlle Jeanne DUBOUILH fille de sieur Jean-Baptiste, bourgeois et maître perruquier à Bx et de défunte Marie CROIX.

Basses-Pyrénées

Le 23/08/1887 à Haux, acte de décès de Jean François POUHEY-MOURÉYAU, vacher, 76 ans, né à Accous fils de Jean et de Jeanne BOUHABEN décédés, époux de Jeanne LIZIER vachère, 74 ans. Chez Me Pierre Mondeguerre à Pauillac le 05/03/1760, Jeanne RICHEN épouse de Jean



BEHERAGARAY, maître d'école icy présent, qui a bien duement autorisé ladite RICHEN, sa femme, pour l'effet du contenu de ces présentes : ladite RICHEN, de son bon gré et bonne volonté, constitue pour son procureur général et spécial sans que l'une d'icelles puisse déroger l'autre, le sieur Jean ASCARAY, laboureur, vivant de son bien et habitant de la paroisse de Pagolle en Soule, diocèse d'Oloron, lui donne plein pouvoir pour, en son nom, faire l'achat d'une maison qui appartient à M. Charlot, prêtre et docteur en théologie, vicaire de Mauléon, pour la somme de 1000 livres...

Ariège et Basses-Pyrénées

Chez Me Guillaume Bonnaventure Despiet à Bx le 01/07/1821, contrat de mariage entre Jean DOUMENC scieur de long, natif de Bethmale (24/12/1791) et demeurant à Bx, fils de défunt Jean et de Françoise CAU, assisté de Laurent son frère germain, et Marie BESSONART, native de Mendionde et demeurant à Bx, veuve en premières nocés sans enfant de Jean LABADY, fille de défunt Bernard et de Marie ETCHEBERY.

Vienne

Chez Me Thomas MARTIN à Libourne le 14/08/1608, contrat de mariage entre Jonathan de FOS, natif de Châtelleraut, régent de Libourne, majeur de 25 ans et Françoise DUGUA, veuve, fille de sieur Jehan, maître apothicaire, demeurant au lieu de Mazeyres, banlieue de Libourne. Le mariage a eu lieu en l'église réformée de Libourne.

Dordogne

Chez Me Cantinolle à Bx, le 04/07/1624, contrat de mariage entre Claret BOURETON, maître tailleur d'habits, natif de Périgueux, fils de défunt Etienne et de Marie BONNET, et Yzabeau DUTOUR, veuve de Louis FAU, chaussetier, fille de défunt Jean et de Jacqueline GUÉRIN, tous hbt à Bx (paroisse St-Pierre).

Savoie

Chez Me Braneyre à St-Laurent-Médoc, le 25/08/1700, contrat de mariage entre Messire Claude de BUTIE, écuyer, sieur de Saint-Cergues en Chablais province de Savoye, habitant de St-Thomas-de-Cosnac en Saintonge, fils de feus Messire Melchior Philippe de BUTIE et Marie Marguerite de PANAY, et Dlle Suzanne CAVAILLÉ fille de feus Me Jean CAVAILLÉ huissier au Parlement de Bx et dlle Marie JOSSET de St-Laurent de Médoc.

Lot, Dordogne et Lot

Chez Me Capseq à Margaux le 18/01/1766, contrat de mariage entre Jean BASTID garçon menuisier natif de Labastide-Fortanière diocèse de Cahors le 21/11/1736, habitant de Margaux



depuis environ 3 ans, fils de feux Jean et Jeanne MARTINOT, et Marguerite MELLET de Margaux, fille de feu Jean et de Marie MARIAN.

Chez Me Chalu à Bx, le 09/09/1786, contrat de mariage entre Pierre LAVIGNE domestique, natif de la paroisse Sainte-Marie de Sarlat, demeurant à Bx St-Seurin, fils de défunt Pierre et de Jeanne PASCAL et Françoise ESCALMELS native de la paroisse St-Pierre de Gourdon en Quercy, habitante de Bx St-Seurin, fille de Jacques et d'Anne TABEL.

Portugal et Haute-Garonne

Chez Me Belso à Bx le 19/01/1667, contrat de mariage entre Raphaël TELLES, marchand portugais de Thoulouse, de présent en cette ville de Bx, fils de feu Manuel LOPPEL TELLES et de Viollante PEREYRE, de l'avis de son frère Bertholomeo aussy marchand portugais, et Dlle Marguerite RODRIGUES fille de Cosines RODRIGUES et de feu Marie NUNES, du vouloir et consentement de son oncle Manuel FERNANDES NUNES et de sieur Paul DESPORTES bourgeois et marchand de Bx.

Chez Me Létard à St-Emilion le 06/09/1615, contrat de mariage entre Pierre CAMBERROT boulanger, natif de Merville, juridiction de Grenade, demeurant à Libourne, fils de défunts Antoine et Catherine JEOHANNERY, et Catherine RENAUDINEAU fille de défunt Jean et de Marguerite PEZAT habitante de St-Emilion.

Chez Me Gabriel Clerc à Pauillac le 27/05/1792, contrat de mariage entre Sieur Jean DUSSAULT commis négociant, habitant de Bourg, natif de la paroisse de Bourret district de Grenade, majeur, fils de Sieur Antoine, citoyen actif, et de Dlle Anne DOUMONIS demeurant à Bourret, et Dlle Jeanne DANDONNEAU cadette, native et habitante de la paroisse de Pauliac district de Lesparre, majeure, fille de feus Sieur Charles et Catherine LACOMBE.

Allés ailleurs

BMS de Maillas (Landes) le 17/08/1762, mariage entre Jean PALARD demeurant à Captieux, natif de St-Sulpice-de-Guillerade, annexe de Monségur et Jeanne BRUSTIS de Maillas

Marie-Laure RAMONDET née à Bx le 13/02/1812 et décédée à Bx le 20/07/1860 donne naissance, à Clermond-Ferrand le 18/08/1838, à Marie-Amélie fille naturelle et illégitime qu'elle reconnaît.

Marie-Amélie RAMONDET, veuve de François Louis KUNTSCHER, s'est mariée le 23/08/1872 à Cette avec Pierre BOUSQUET.



Actes signalés par François Coulomb (Généalogie Ardéchoise) :

Le 13/06/1867 à Avignon (84), mariage de DESPLATS François Séraphique Louis né le 16/03/1837 à Bx quincailleur à Ste-Afrique (12), fils de Louis propriétaire et de Marguerite LOUBIÈRES à Montussan (33), et BERRIAS Marie Victoire Sophie née le 17/05/1822 à Largentière (07) quincailleur à Avignon, veuve de Léonard ANDRILLAT colporteur décédé le 14/06/1864 à Avignon, fille d'Antoine cordonnier et de Marie TREBUCHON décédée à Largentière.

Le 20/12/1876 à Avignon, mariage de DUTHIL Bernard Marcelin né le 18/03/1851 à St-Magne (33) tisserand fils d'Antoine forgeron et de Marie BARBEYRON décédée le 25/01/1874 à St-Magne et REYNAUD Marie née le 12/12/1846 à Mayres (07) fille d'André et de Rose AUBERT.

Au fil des actes

Le 9^e jour de juin 1641 à Quinsac a esté ensevely dans l'église dudit Quinsac Sieur Guillaume BAMORE natif de la présente paroisse, ayant voyagé quarante ans aux Indes orientales et occidentales, royaulmes du Peru, Mechico, Philippines, Japon et Chine, par moy curé signé. Corne curé

Chez Me Vigneaux à Bx, le 28/04/1857 Christine DUPUY(née en 1821 à Bx) reconnaît ses sept enfants naturels nés à Bx, de 1840 à 1855, d'elle et de père non nommé.

Cahier des BMS de St Christophe de Guiron et de St Antoine de l'hôpital de Bazas

Extrait de l'acte de sépulture daté du 23/12/1681 :

Inhumation d'une femme âgée de 70 ans ou environ qui, depuis l'âge de 16 à 17 ans, s'était travestie « en garçon », avait servi en qualité de valet et s'était mariée ; sa femme « s'accouche trois mois après d'un garçon ». Sa femme étant morte après 25 ans de mariage « sans qu'il y eût jamais aucun scandale entre eux, ny aucun soubçon pour raison de sexe », elle épouse une autre femme et sert en qualité de sacristain dans l'église St Martin. Le fait étant découvert, l'évêque l'oblige à se séparer de sa femme et à reprendre ses premiers habits ; la justice ne la poursuit pas à cause de sa vieillesse...

Promenade à travers la France :

Le 17/09/1856 mariage à Cette entre Eugène Michel BAZOLA- MINORY artiste gymnastique demeurant à Cette, né le 06/04/1832 à Nontron (24) fils de feu Joseph B-M, musicien ambulant (né en Suisse, marié à Nantes et dcd le 09/01/1838 à St-Ambroix dans le Gard) et de Marie-Anne LELIÈVRE (née en Normandie établie à Bx et consentante par acte passé à Limoges), veuf de Marie GARRIC artiste ambulante (mariée à Bx et dcd à La Rochelle le 18/07/1855), et Anaïs Léonie DESCAMPS, acrobate établie et née à Lille (04/11/1836) fille d'Olphide Amédée D. mécanicien et d'Henriette Désirée Josèphe GRAVELIN établis à Lille.



Présentation des familles Alesme et Milius

Nous avons décidé de vous faire profiter de textes anciens, parus dans nos bulletins des années soixante dix. La qualité n'est évidemment pas au rendez-vous de ces reproductions de textes, réalisés avec des machines à écrire, sur des papiers de basse qualité et qui ont souffert. Néanmoins, l'intérêt qu'on peut porter à ces études, excuse la qualité défectueuse de reproduction qui les accompagne. Nous avons ainsi le plaisir de vous présenter deux études, l'une sur la famille Alesme, l'autre sur la famille Milius, d'origine outre-Rhin, sachant qu'au XVII^e siècle, nombre de patronymes germaniques ont été latinisés, comme Milius qui à l'origine était Muller.

oo le livre de raison des ALESME oo

6

Je ne suis ce soir qu'un porte-parole, celui de Mme de La Garlière qui m'a chargé de présenter un livre de raison provenant des archives de sa famille. Il s'agit d'un journal écrit essentiellement par François ALESME ou DALESME, conseiller au parlement de Bordeaux, puis par ses fils et petits-fils.

Vu les événements notés (1574, le mariage La Roque-Teste) et ceux donnés en interpolation (Mort de Mme de La Roque en 1582), on peut situer entre ces deux dates le début de la rédaction au jour le jour de cette chronique. Mais François DALESME reconstitua depuis son grand-père l'histoire de sa famille, d'après ses souvenirs, ceux de ses proches, et sans doute des notes laissées par son père.

Après la mort dudit François, en 1612, le livre fut repris par son fils aîné, Guillaume, lui aussi doyen du Parlement.

Ce gros ouvrage de deux cents pages apporte donc des renseignements précieux pour la généalogie des DALESME et de leurs alliés, d'autant plus qu'ils sont de première main. Il complète heureusement ce qu'avait rassemblé le Comte de Saint-Saud, qui, modestement, avouait n'avoir pu établir que des notices partielles et incertaines.

Mais les compléments qu'apporte le livre de raison ne sont pas aussi sans poser des problèmes. C'est ainsi qu'au premier degré de la généalogie des ALESME, on trouve Nicolas ALESME, grand père de François, le narrateur; ce Nicolas était déjà connu de Saint-Saud, mais sa femme était ignorée. On sait maintenant qu'elle s'appelait Jeanne CHAUSSADE (alias de La Chaussade), nièce d'un seigneur de Calonges en Agenais, et d'un seigneur de La Nau, près de Saint Macaire, et qu'elle était la cousine germaine de N. de La CHAUSSADE, mariée à Geoffroy de La Chassagne, président du parlement de Bordeaux. Ce dernier né en 1491, mort en 1565, est un grand personnage sur lequel les documents sont abondants, mais on ne lui connaît que deux femmes, qu'il cite expressément dans son testament du 29.9.1564, reçu par Sixte GAY, Fonds Drouyn, tome 22, P.23 : Catherine de LESCOURS, et Jeanne de FAVIER, toujours vivante à l'époque, dont il avait eu respectivement cinq et quatre enfants adultes. Il semble difficile de lui attribuer une épouse supplémentaire. Peut-être cette demoiselle de La CHAUSSADE est-elle, non la femme, mais la mère de Geoffroy de LA CHASSAIGNE. Comme sa cousine germaine, épouse de Nicolas ALESME, elle se serait mariée vers 1480, et avec Jean de LA CHASSAIGNE, procureur général au parl. de Bordeaux, dont justement on ne connaît pas la femme. C'est une hypothèse.

Ce livre de raison dont, malheureusement, la photocopie est très défectueuse, fourmille de renseignements sociologiques sur la période mouvante des seizième et dix-septième siècles. Ainsi en est-il du cosmopolitisme des classes montantes de cette époque. Les LACHAUSSADE qu'on peut supposer, vu leur nom, originaires du Limousin, ont châteaux en Agenais et en Bénéuges; les ALESME venus de Saint-Léonard, aussi en Limousin, essaient à Limoges et à Bor-



Présentation des familles Alesme et Milius

deux, mais aussi à Paris et à Venise. C'est là en effet, qu'un Léonard ALESME va épouser une certaine Maria FRANQUA, qui terminera sa vie à Bordeaux chez son neveu François. Quant aux autres alliances, elles sont aussi dispersées géographiquement : en 1536 Jehan ALESME épouse devant CHARLOT, notaire à Saintes, JEanne MOYNE, fille de Geoffroy, seigneur de NRESNEAU et de Catherine RELYON (ou tout autre nom, car la lecture du parchemin pourtant en bon état n'est pas certaine); à la génération suivante, François épousera aussi une saintongeaise, Marguerite BABIAULT DE RABAYNE, d'une famille possessionnée dans l'île d'Oleron; c'est d'ailleurs une des terres de ces BABIAULT, St Pierre de Ldmeuil, qui, en 1761, sera érigée en marquisat pour l'avant-dernier DALESME de cette branche.

Ces alliances au Nord-ouest de Bordeaux, ne doivent pas faire oublier celles du sud-est : avec les LA ROQUE, seigneurs de Budos, avec les PONTAC, les GRIVERAS, les POMIERS, etc.

A côté de la mobilité géographique, il faut noter la mobilité sociale. Ces DALESME, dont les premiers ne sont pas encore nobles, vont s'allier, non seulement avec leurs pairs dans le milieu parlementaire, mais aussi dans la noblesse féodale : les LA ROQUE, dès 1560, les ROUFFIGNAC dès 1610; plus tard ils toucheront de près aux puissants du jour, en épousant une QUÉLAIN, qui les fera petits-neveux du maréchal duc de Richelieu. La "titulation" de cette famille est généralement au XVIII^{ème} siècle, ni plus ni moins : de QUELEN d'ESTUER DE CAUSSADE, seuls représentants des princes de CARENCEY, de la maison de BOURBON (ouf !)

Puisqu'il s'agit de noblesse, notons au passage que François très imbu de son titre de "conseiller du roy en la court de Parlement de Bourdeaux", ne prend jamais la qualité d'écuyer, et ne fait pas de différence entre ALESME ou DALESME, en un seul mot. Par contre, modestement, il donne du "demoiselle" à sa femme, ses filles ou ses nores, et ne dit "dame" que pour l'épouse du trésorier PONTAC. Tout ceci semble conforme aux usages du temps.

Il en est de même de quelques habitudes, depuis passées de mode, telle cette façon d'appeler les hommes par leur nom de terre : Jacques de LAGEBATON de BENOIST, alors qu'il s'agit de Jacques BENOIST, sgr de LAGEBATON; telle aussi cette respectueuse manière pour François, parlant de sa mère de dire "mademoiselle DALESME"; il en use de même avec toutes les femmes de sa parenté si bien qu'on ignore absolument les noms de jeunes filles de ces dames.

La famille DALESME n'est pourtant pas rétrograde et sait parfois rompre avec les us : le huitième enfant de François, filleul de N. Guillaume LE MAIT, aurait du porter le prénom de son parrain; on le baptise François, avec l'égrément dudit parrain, parce qu'un fils aîné s'appelait déjà Guillaume; ainsi faisant père et parrain ont deux siècles d'avance.

Sur le plan démographique, le livre de raison confirme ce qu'on savait de la natalité de cette époque : l'ancêtre Nicolas a eu six fils parvenus à l'âge adulte, plus des filles qui ne sont pas nommées; Jehan ALESME, père du narrateur a eu quatorze enfants; on ignore le nom de quatre d'entre eux, sans doute morts au berceau, quatre autres neurent jeunes, mais six survivent, quatre fils et deux filles; François donne la naissance de huit enfants dont quatre mourront à moins d'un an, les autres deux filles et deux garçons se marieront et auront des descendants.

La longévité des adultes est difficile à évaluer. Contentons-nous de signaler que Mathieu, oncle de François, vécut 91 ans, chiffre corrigeant une première estimation de 96 ans.

Bien d'autres enseignements pourraient être tirés de ce livre de raison, mais arrêtons-nous sur un fait divers croustillant qui est longuement rapporté dans un "mémoire" responsif de 26 pages, où Joseph-François d'ALESME narre ses mésaventures conjugales et les déboires financiers qui en résultent. Notons auparavant que le livre de raison où il est question de ce ménage ne coïncide pas avec les dires du même; peut-être a-t-on essayé d'un côté ou de l'autre de camoufler l'illégitimité d'une naissance.

Résumons les faits. Joseph-François d'ALESME, né le 14.1.1580 à Bordeaux, paroisse St-Rémy, épouse le 5.8.1711 Marthe Armande QUÉLAIN, fille de Nicolas de QUÉLAIN (on écrit maintenant QUÉLEN) et de Marthe VIGNEROT DE RICHELIEU. Il en a d'abord trois enfants, nés



respectivement en 1712, 1715 et 1716, sur la légitimité desquels il ne dit rien.

Le livre de raison note ensuite la naissance de Marie-Martin, le 30.12.1719, baptisée par la suite à La Tremblade, et morte à une date indéterminée au couvent de Paravis.

Le mémoire raconte une histoire différente, et signale que Mrs d'ALESMÉ alla à Toulouse en 1719 pour y suivre un procès contre la duchesse d'ALBEMARON. Elle resta cinq mois dans la ville rose, s'occupa fort peu de ses affaires, mais avec un grand train conforme à sa condition, mais très dispendieux. Elle en revint en Septembre et vécut avec son mari jusqu'à fin décembre, sans parler de grossesse. C'est seulement en février suivant, 1720, qu'elle annonça à Mr. d'ALESMÉ qu'elle était enceinte, un mois avant d'accoucher d'un enfant qui, aux yeux de tous, ne pouvait être des œuvres de son époux. Celui-ci, très ennuyé, prit contact avec son beau-père, M. DUPLÉSSIS DE QUÉLAIN, qui vint en province, accepta que la jeune femme toujours en Arvert, se retire dans un couvent moyennant une honnête pension. Les choses ne s'arrangeant pas, l'époux fit appel aux bons offices d'un puissant du jour, cousin de sa femme, qui n'était autre que le Duc de RICHELIEU, aussi galant que sa parents. Le futur maréchal s'entremît, mais on ne sait pas de quelle manière

Il faut lire le mémoire entre les lignes.

21 octobre 1977

Pierre JULIEN-LAFERRIÈRE





UN BORDELAIS : le BARON PIERRE BERNARD **milius**
QUELQUES COLLATÉRAUX ET SON ASCENDANCE
PAR
JEAN-PIERRE LAVANDIER

C'est par curiosité en tant que petit-fils de noble Etienne GERAUD, née baronne de MYLIUS de SCHLEIZ (alias: MILIUS, MILLIUS, MILIOS), que je m'intéressai dès 1970 au baron Pierre Bernard MILIUS, né à Bordeaux. Mes cousins allemands de ce nom, qui ont une généalogie remontant sur preuves au XII^{ème} siècle, et mise à jour régulièrement dès la Renaissance, mentionnent ce baron bordelais dans "Geschichte der Familien MYLIUS", de Johann Carl MYLIUS (Buttstätt 1895). Ils ne le rattachent cependant pas à notre immense famille, représentée actuellement dans le monde entier, et m'affirmèrent encore en 1970 qu'aucun lien de parenté ne pouvait exister avec ce-dit baron MILIUS. Ils prétendaient que la généalogie de MYLIUS était sans lacune, voire sans omission possible, jusqu'au moment où je réussis à prouver que les ancêtres du baron MILIUS étaient d'origine allemande. Le doute naquit alors. Une recherche est actuellement en cours en Allemagne.

J'ai compulsé personnellement les actes dont je fais mention et les retranscrirai parfois intégralement, pour plus de clarté et de précision.

Pierre Bernard MILIUS est dans la paroisse de Saint Rémy, et a été baptisé à la cathédrale de Saint André : "MILLIUS Pierre, 5 janvier 1773, le dit jour a été baptisé Pierre Bernard MILIUS, fils légitime de Sr. Henri MILLIUS négociant aux Chartrons et de d'elle Thérèse MONNEROT, paroisse Saint Rémi, né ce matin à 5 heures, père absent ". L'absence de son père est vraisemblablement due à la maladie, car ainsi que nous le verrons, Henri MILLIUS mourra quelques jours plus tard.

Pierre Bernard MILIUS a eu plusieurs frères et sœurs :

1°) CATHERINE MARIE MILIUS : "a été baptisée Catherine Marie MILIUS, fille légitime de Henry MILIUS, négociant et de d'elle Thérèse MONNEROT, paroisse de St Rémi, parrain Guillaume DUBURG, marraine d'elle Catherine Marysse MILIUS, sœur de la baptisée, née ce matin à 11 heures, père absent, du samedi 1 mars 1772, Guillaume Duburg, Catherine Milius ".

2°) JEAN MILIUS 12 mars 1758, baptisé à Saint André : "du dit jour 13 mars 1758 a été baptisé Jean fils légitime de Sr Henry MILIUS marchand et de Marie HUGUE, paroisse de Saint Rémy, parrain Jean VERHOEF, marraine Jeanne RABOULET, né hier à sept heures du matin, Henry MILIUS père, Jean VERHOEF ONSTEIN, Valairie HUGHES ". Remarquons le nom étranger du parrain qui tend à prouver que de nombreuses familles d'armateurs étrangers s'installaient à cette époque là, à Bordeaux.

3°) CATHERINE MILLIEUS, Naissance le 4 mars 1756 : "du jeudi 4 mars 1756 a été baptisée Catherine fille légitime d'Henry MILLIEUS, bourgeois et marchand et de Marie HUGHES, paroisse Saint Rémy, parrain Jacques HUGHES, marraine Catherine PEYREAU, née ce matin à cinq heures Hendritz MILIUS père, HUGHES, RABOUTET cadet. " Bien qu'il ne puisse dans ce cas là y avoir de doute sur l'identité des personnages, notons la variante d'orthographe "MILLIEUS" et la signature du père qui peut aussi être "HENDRICK". Il était depuis très peu de temps à Bordeaux, et ne parlait vraisemblablement pas encore très bien le français. Cette même Catherine, épouse le 17 Novembre 1773 à Saint Rémy : "MONNEROT Guillaume, capitaine de navire âgé de 39 ans et MILLIUS Catherine fille légitime de défunt sieur Bernard Henry MILLIUS, négociant et de Marie HUGHES, âgée de 18 ans, habitante de la paroisse Saint Rémy. "

Il y eut probablement d'autres enfants des deux mariages d'Henry MILIUS. La recherche sur les collatéraux n'a pas la prétention d'être exhaustive.



Présentation des familles Alesme et Milius

PIERRE BARNARD MILIUS qui devint le baron MILIUS, se maria le jeudi 14 Novembre 1822 à 11 heures du matin à la deuxième mairie de Paris, avec demoiselle Louise Désirée du BUC, âgée de 23 ans, née dans la paroisse de la Trinité, dans l'île de la Martinique le 3 janvier 1799, fille de Monsieur Louis François du BUC, chevalier des ordres royaux de Saint Louis et de la Légion d'honneur, ancien intendant de la Martinique, et de Anne Françoise LE VACHER DE BOISVILLE son épouse. A son mariage, Pierre Bernard MILIUS était déjà baron, capitaine de vaisseau, commandant de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, maître des requêtes

au conseil d'état, commandant et administrateur pour le roi à la Guyanne française. Le Baron MILIUS à l'âge de 49 ans avait fait une ascension prodigieuse dans la société. Les témoins à son mariage portent noms et titres célèbres : "Jean Anne François Baron de la Barthe, colonel commandant le département de la Lozère, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, cousin de la future; Monsieur Antoine Levier Catherine Froidefont de Belleste, maître des requêtes au conseil d'état, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, etc.. Monsieur le Baron Mathieu Anne Louis de Frégy de Quérioux, capitaine de vaisseau, commandant la compagnie des gardes Pavillon (sic) (ou Cavillon), chevalier, etc... Charles François de Rivière, intendant des armées navales, chevalier de Saint Louis etc..etc..

La femme de Pierre Bernard MILIUS, dont il connut sans doute très jeune la famille au cours de ses nombreux voyages maritimes dans ces régions, était cousine de l'impératrice Joséphine, et sa belle-sœur, la célèbre, présumée Sultane Validée, sur laquelle il existe quelques études publiées au début du siècle. Toutes les biographies mentionnent le nom du baron Pierre Bernard MILIUS : Biographie Michaud, Nelle Biographie Générale de Meret-Monnier par exemple. Quel chemin parcouru depuis l'âge de 14 ans où il s'embarqua "sur le bâtiment que commandait son père "comme nous le dit Meret-Monnier, ce qui en réalité, n'est pas possible, vu que son père était mort depuis longtemps! Il s'agit tout au plus de bateaux appartenant à la famille. En ce qui concerne les étapes de l'ascension du baron MILIUS, je convie le lecteur à lire les articles des biographies citées. Notons cependant, qu'il a laissé une oeuvre écrite assez importante, tel, à titre de curiosité un vocabulaire français hollandais et cafre. Il fut créé baron par ordonnance royale de Louis XVIII du 22 août 1819, alors qu'il était gouverneur de l'île Bourbon (actuellement île de La Réunion) pour les bons services rendus à la couronne, mais les lettres patentes d'investiture, ne furent pas délivrées et il n'y eut pas de règlement d'armoiries (cf. Titres, annoblissement et pairies de la Restauration de A. Réverend, T.5. Paris 1905, Page 137).

À sa mort survenue à Bourbonne les Bains, en Haute Marne, le 11 août 1829, dans la maison de Mr. Franchemond, comme il ressort de l'acte de décès, dont j'ai une photocopie, il était contre amiral, chevalier de maints ordres français, chevalier de St Georges de Russie et du Bain d'Angleterre. Il avait attrapé dans les colonies de graves maladies qu'il espérait soigner à Bourbonne les Bains; lorsque sa mort survint quelque peu prématurément. Depuis l'âge de 14 ans il avait mené une vie incroyablement agitée.

Le père de Pierre Bernard baron MILIUS était Bernard Henri MILIUS, dont nous français les prénoms, marié deux fois: premièrement avec Marie SUGRES dont le nom patronymique est mentionné dès 1699 dans les décès de St Rémy N° 25. Ce mariage eut lieu à St Rémy le 22 avril 1775 (N°25p.337). Il est dit Bernardus Henricus MILIUS. Un contrat de mariage a été passé le 11.4.1755 chez le notaire Guy (ref 455), lequel nous livre de précieux renseignements: "Bernardus Henricus MILIUS, marchand, natif de la ville d'Amsterdam en Hollande, demeurant depuis environ 4 ans à Bordeaux au lieu dit du Chartrou, passe de St Rémy, fils légitime de défunt Conrad MILIUS et d'Alida BARTELA, procédant comme majeur de 25 ans". L'arrivée des MILIUS à Bordeaux date donc de 1751 environ. Il se remaria plus tard, mais je n'ai pas retrouvé l'acte, passé peut-être à Saintes, vu que les MONNEROT en sont originaires, passe de La Fontaine, avec Thérèse MONNEROT, d'où est issu le fameux baron. Bernardus Henricus mourut exactement quinze jours après la naissance de son fils Pierre Bernard. "Le 19 janvier 1773, décès de Mr. Henri MILIUS, négociant âgé d'environ 50 ans époux de



Présentation des familles Alesme et Milius

dame Thérèse MONNEROT". Son décès fut déclaré à St Rémy. C'est à partir de ses actes de mariage et de décès, que j'ai pu trouver son acte de naissance, reçu des Archives d'Amsterdam (Gemeentelijk Archiefdienst van Amsterdam, Amsteldijk 67), et traduit par l'auteur: "28 décembre 1720; baptême à l'église catholique romaine de Moïse et Haron de Bernardus Henricus, fils de Coenraet MILIUS et Aeltje BARTELS. Témoins : Barent HUNTVELT et Ida APPINCK". J'ai retrouvé aussi le texte de publications des bans ou acte de mariage (il ne m'a pas été possible de savoir la différence que l'on fait à ce sujet en Hollande) de Coenraet Milius et Aeltje Bartels en date du 10 avril 1716 à Amsterdam, lequel nous apprend que Coenrart MILIUS est originaire de Hoesemer, soit Horstmar en Westphalie en Allemagne, et qu'il a 28 ans, donc qu'il naît vers 1688. Il ressort aussi de cet acte, qu'il a un frère Hendrick. Sa femme a 24 ans et, est originaire de Nieindenbeing. Leur acte de mariage est signé de la façon suivante: Conratt millius et alte bartles.

Le baron Pierre Bernard MILIUS est bien d'origine germanique; les ancêtres MILIUS de l'auteur n'arrivent à Paris que plus tard, pendant la révolution française, à savoir le jour où l'on décapita Louis XVI. Existe-t-il une origine commune à ces deux familles ?



SORTIE DU 21 MAI 2021

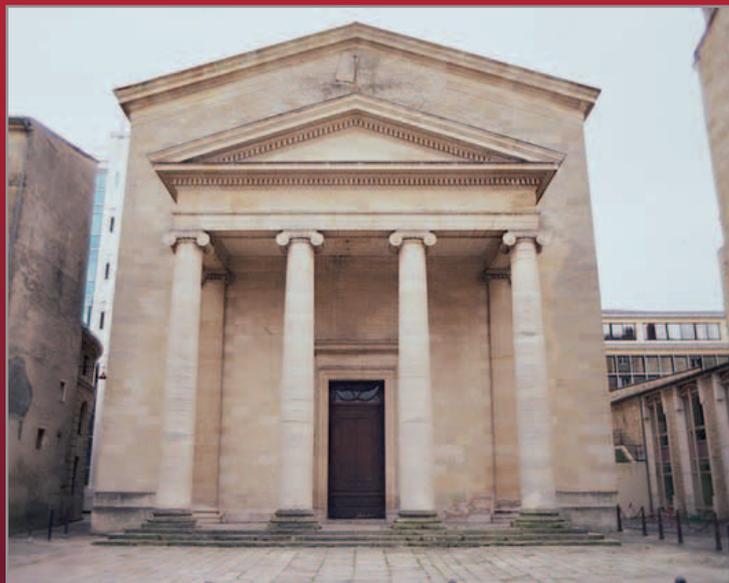
Notre sortie de printemps, subissant les diverses législations sur l'épidémie du virus évolutif, provenant de celui initial du Covid 19, a été limitée dans notre liberté de déplacements. C'est ainsi que nous avons annulé notre visite de la Bourse du travail (Art déco), la mairie de Bordeaux ayant demandé à la CGT de revenir sur l'accord que le syndicat nous avait donné. Mais fort heureusement, n'ayant ni confinement ni quartier interdit, Yves Simone notre guide « préféré », ayant toujours quelque chose à nous présenter, nous conduisit dans le quartier des Chartrons. C'est ainsi que nous avons revu avec plaisir, la sacristie XVIII^e en acajou, de l'église Saint-Louis, notre guide dirigeant notre attention sur nombre de détails oubliés, et nous présentant aussi d'autres édifices méconnus.



Cours Xavier Arnoz, maisons du XVIII^e siècle



Cours Xavier Arnoz, maisons du XVIII^e siècle



Temple des Chartrons



Chœur de l'église Saint-Louis des Chartrons



Sacristie en bois d'acajou du XVIII^e provenant de l'ancien couvent des Chartreux.

Centre généalogique du Sud-Ouest

C.G.S.O.

1, place Bardineau - 33000 Bordeaux

06 38 70 35 32

cgso-33@orange.fr

www.cgso-bordeaux.org